

# **RESSOURCES CARTIER INC.**

**NOTICE ANNUELLE POUR L'EXERCICE TERMINÉ**

**LE 31 DÉCEMBRE 2007**

**Le 24 octobre 2008**

## **TABLE DES MATIÈRES**

|                                                                                                         |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>GLOSSAIRE.....</b>                                                                                   | <b>1</b>  |
| <b>STRUCTURE DE L'ENTREPRISE .....</b>                                                                  | <b>3</b>  |
| <b>DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS.....</b>                                                         | <b>3</b>  |
| <b>DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ .....</b>                                                                  | <b>4</b>  |
| <b>DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS .....</b>                                                                | <b>28</b> |
| <b>STRUCTURE DU CAPITAL .....</b>                                                                       | <b>29</b> |
| <b>STRUCTURE DU CAPITAL-ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ SUR UNE BASE PLEINEMENT DILUÉE .....</b>                  | <b>30</b> |
| <b>MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES .....</b>                                                      | <b>30</b> |
| <b>TITRES ENTIÈRES DE LA SOCIÉTÉ.....</b>                                                               | <b>31</b> |
| <b>ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION .....</b>                                           | <b>32</b> |
| <b>PROMOTEURS .....</b>                                                                                 | <b>35</b> |
| <b>POURSUITES .....</b>                                                                                 | <b>35</b> |
| <b>MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉES DANS DES OPÉRATIONS<br/>IMPORTANTES.....</b> | <b>35</b> |
| <b>AGENTS DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES .....</b>                            | <b>36</b> |
| <b>CONTRATS IMPORTANTS .....</b>                                                                        | <b>36</b> |
| <b>INTÉRÊTS DES EXPERTS.....</b>                                                                        | <b>36</b> |
| <b>RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....</b>                                                              | <b>37</b> |
| <b>COMITÉ DE VÉRIFICATION.....</b>                                                                      | <b>37</b> |

## GLOSSAIRE

La liste qui suit est un glossaire de termes et d'abréviations fréquemment utilisés dans la présente notice annuelle et les annexes s'y rapportant.

« **accord de principe** » signifie l'accord de principe intervenu le 26 janvier 2007, tel que modifié le 30 mars 2007, entre la société et les vendeurs énonçant les modalités de l'acquisition des propriétés.

« **acquisition** » signifie l'acquisition des propriétés conformément aux modalités de l'accord de principe.

« **Bourse** » signifie Bourse de croissance TSX inc.

« **convention d'entiercement de la Bourse** » signifie la convention d'entiercement intervenue le 31 mai 2007 entre la société, Minière Grayton inc., Jean Descarreaux, Mathieu Piché et Compagnie Trust CIBC Mellon.

« **convention d'entiercement de la société** » signifie la convention d'entiercement intervenue le 10 novembre 2006 entre la société, Mincor Québec inc., Capital Maximus inc., Claude St-Jacques, Jean Carrière, Fanny Benoit et Compagnie Trust CIBC Mellon.

« **Desjardins** » signifie Valeurs mobilières Desjardins inc.

« **LCQ** » signifie la *Loi sur les compagnies* (Québec), telle qu'amendée de temps à autre, et incluant tous les règlements adoptés en vertu de cette dernière.

« **opération admissible** » signifie l'acquisition par la société en date du 31 mai 2007 des propriétés conformément aux modalités de l'accord de principe.

« **options de Desjardins** » signifie collectivement ou, selon le cas, i) l'option d'achat d'actions de la société ayant été octroyée en faveur de Desjardins dans le cadre du premier appel public à l'épargne de la société lui permettant de souscrire à 400 000 actions de la société au prix de 0,25 \$ l'action jusqu'au 28 décembre 2008 et ii) les options d'achat d'actions de la société octroyées en faveur de Desjardins dans le cadre du placement privé lui permettant de souscrire à 368 000 actions de la société au prix de 0,70 \$ l'action jusqu'au 31 mai 2009.

« **options de Pacific** » signifie les options d'achat d'actions de la société octroyées en faveur de Pacific dans le cadre du placement privé lui permettant de souscrire à 168 000 actions de la société au prix de 0,70 \$ jusqu'au 31 mai 2009.

« **Pacific** » signifie Pacific International Securities Inc.

« **placement privé** » signifie le placement privé de la société en date du 31 mai 2007 de 8 000 000 d'unités au prix de 0,50 \$ l'unité.

« **propriétés** » signifie sept (7) propriétés d'exploration minière totalisant 396 claims miniers situés dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, dans le nord-ouest du Québec.

« **régime d'options de la société** » signifie le régime incitatif d'options d'achat d'actions de la société adopté le 14 décembre 2006 et tel que modifié lors de l'assemblée annuelle et spéciale des actionnaires de la société du 11 avril 2007.

« **société de capital de démarrage** » ou « **SCD** » signifie une société à l'égard de laquelle les conditions suivantes sont réunies :

- a) un prospectus de société de capital de démarrage a été déposé et a été visé par une ou plusieurs commissions conformément à la Politique;
- b) un bulletin final de la Bourse n'a pas encore été publié.

« **unités** » signifie les titres offerts dans le cadre du placement privé à un prix de 0,50 \$ chacun. Chaque unité était composée d'une action de la société et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire une action de la société au prix de 0,70 \$ l'action jusqu'au 31 mai 2009.

« **vendeurs** » signifie collectivement Jean Descarreaux, Mathieu Piché et Minière Grayton inc., une compagnie privée constituée en vertu de la Partie IA de la LCQ et détenue en propriété exclusive par Philippe Cloutier.

**Toutes les références aux dollars dans la présente notice annuelle réfèrent à des dollars canadiens, sauf indication contraire.**

## STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Ressources Cartier inc. (la « **société** » ou « **Cartier** ») a été constituée le 17 juillet 2006 en vertu de la Partie 1A de la LCQ sous le nom « Investissements St-Pierre inc. ». En vertu de statuts de modification en date du 31 mai 2007, la société a modifié son nom pour « Ressources Cartier inc. ».

Le siège et la principale place d'affaires de la société sont situés au 851, 5<sup>ième</sup> avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1C1.

La société ne possède aucune filiale.

## DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS

### Historique de l'entreprise

#### 2006

La société a été initialement mise sur pied dans le cadre du programme des SCD de la Bourse.

Le programme des SCD de la Bourse permet à une société nouvellement créée qui n'a d'autres éléments d'actif que des liquidités et n'a pas débuté d'activités commerciales, de réaliser un premier appel public à l'épargne et d'obtenir une inscription à la cote de la Bourse. La SCD utilise ensuite ces fonds afin d'identifier et d'évaluer des éléments d'actif et des entreprises qui, lorsqu'ils sont acquis, qualifient la SCD en vue d'une inscription à titre d'émetteur régulier à la cote de la Bourse.

Le 13 septembre 2006, la société a procédé au placement de 1 000 000 d'actions de la société au prix de 0,125 \$ l'action pour un produit brut total de 125 000 \$.

Le 14 décembre 2006, la société a complété son premier appel public à l'épargne en vertu d'un prospectus définitif en date du 10 novembre 2006 par l'émission de 4 000 000 d'actions de la société au prix de 0,25 \$ l'action pour un produit brut total de 1 000 000 \$.

Le 20 décembre 2006, la société a procédé à la clôture d'un placement privé d'un total de 1 200 000 actions de la société au prix de 0,25 \$ l'action (300 000 \$) auprès du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (100 000 \$), Sidex, société en commandite (100 000 \$) et Sodemex, société de développement des entreprises minières et d'exploration II (100 000 \$).

#### 2007

Le 26 janvier 2007, la société et les vendeurs ont conclu l'accord de principe, tel que modifié le 30 mars 2007, relativement à l'opération admissible.

Dans le cadre de l'opération admissible, la société a procédé au placement privé de 8 000 000 d'unités, au prix de 0,50 \$ l'unité, pour un montant de 4 000 000 \$. Les unités furent souscrites par des souscripteurs résidant au Canada et aux États-Unis.

Le placement privé à être réalisé par l'intermédiaire de Desjardins, à titre de placeur pour compte et chef de file, et par l'intermédiaire de Pacific, à titre de co-chef de file. Une portion du placement privé fut également complétée par la société sans l'intermédiaire d'un courtier.

Le 4 juin 2007, la société a également procédé à la clôture de son opération admissible, consistant en l'acquisition des propriétés conformément aux modalités de l'accord de principe.

Les actions de la société sont inscrites à la cote de la Bourse depuis le 28 décembre 2006, initialement sous le symbole « INP.P » puis, depuis le 7 juin 2007, sous le symbole « ECR ».

En août 2007, la société a débuté la Phase 1 de son programme d'exploration sur la propriété Kinojévis. Le programme comprenait 25 forages le long du tronçon de 48 kilomètres de l'extension de la prolifique

zone de faille Destor-Porcupine. La compilation, l'interprétation géophysique et les récents travaux de terrain ont tous guidé la génération de cibles. Les résultats du levé hélicoptère de 2 761 kilomètres axé sur la magnétométrie et la spectrométrie à rayons gamma ont fourni une base solide pour l'interprétation géologique. À la fin de 2007, 10 sondages avaient été complétés pour un total de 3778,3 mètres.

Une campagne de décapage dans le secteur de l'indice MacCormack a été complétée en juillet et août 2007. Les travaux ont consisté en 12 décapages de grandeurs variables. Sept décapages ont été faits pour effectuer une coupe transversale complète du cham filonien de l'indice, ainsi qu'autour des meilleures teneurs du premier échantillonnage (3,4 g/t Au). Cinq autres décapages ont été faits sur diverses cibles dont une anomalie en chargeabilité (levé de polarisation provoquée) et un conducteur électromagnétique TBF à proximité du contact rhyolite-gabbro localisé à 300 mètres au nord de l'indice MacCormack ainsi que sur une nouvelle découverte le long du tuf chertueux minéralisé au sommet de l'unité rhyolitique, aussi au nord de l'indice aurifère.

La compilation s'est poursuivie avec l'intégration des échantillons, des décapages, des rainures ainsi que la numérisation des affleurements. Des cartes multicouches de compilation à l'échelle de 1:20 000 ont été produites pour la propriété dans son ensemble.

Le 5 décembre 2007, la compagnie a annoncé que Philippe Berthelot a été nommé vice-président Exploration. Philippe Berthelot a accédé à ce poste de direction au sein de la société après avoir agi à titre de géologue senior depuis le 31 mai 2007. Philippe Berthelot possède plus de 20 ans d'expérience en exploration minière pour l'or et les métaux de base et a participé à plusieurs découvertes et mises en valeur de gisements.

### **Acquisitions significatives**

Au cours du dernier exercice, la société n'a réalisé aucune acquisition significative au sujet de laquelle de l'information doit être présentée conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (le « **Règlement 51-102** »).

## **DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ**

### **GÉNÉRALITÉS**

Les activités de la société sont l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières. La société se concentre sur l'or dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi au Québec. Au 31 décembre 2007, la société détenait un intérêt de 100 % sur un portefeuille de sept (7) propriétés d'exploration minière : Kinojévis, Bapst, Dieppe Collet, Lamorandière, Lac Castagnier, Dalquier et Dollier.

Le « terrain important » de la société, au sens du Règlement 51-102, est la propriété Kinojévis.

L'objectif de la société est de faire des découvertes significatives sur ses propriétés et ainsi faire croître la valeur de ses actifs. Ses géologues intègrent l'utilisation des méthodes traditionnelles aux technologies de pointe, notamment la géochimie.

### **Facteurs de risque**

#### ***Risques inhérents à l'exploration minière***

L'exploration minière comporte des risques importants et bien que les gains puissent être considérables si un filon de minerai est découvert, peu de propriétés explorées sont éventuellement mises en valeur en tant que mines productives. La société n'a actuellement aucune propriété en exploitation et son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements miniers dépend de divers facteurs dont la qualification professionnelle du personnel chargé de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minier, une fois qu'il est découvert, dépend de certains facteurs, dont les caractéristiques particulières du gisement, telles ses dimensions et sa teneur, et la proximité d'infrastructures ainsi que le prix des métaux. La majorité de ces

facteurs sont indépendants de la volonté de la société. De plus, il peut s'écouler de nombreuses années avant d'exploiter commercialement une propriété. Dans la mesure où la société souhaiterait un jour exploiter commercialement une propriété, aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que dans un tel cas, elle réussirait à obtenir les expropriations requises, ni à acquitter le coût de ces dernières. Les activités d'exploration et de mise en valeur de la société sont aussi sujettes aux autres risques inhérents à ses activités. L'exploration de gisements miniers comporte des risques tels des formations inhabituelles ou imprévues ou d'autres conditions géologiques.

Il ne peut être assuré que des quantités suffisantes de minerais seront découvertes ni qu'une des propriétés de la société atteindra le stade de la production commerciale. Si la société découvre une minéralisation rentable, elle ne dispose pas par elle-même de moyens financiers suffisants pour amener une mine au stade de la production commerciale. Étant donné que la société n'a pas de propriété ayant des réserves prouvées et compte tenu des facteurs de risque énumérés ci-dessus, il est peu probable que la société enregistre des profits dans un avenir prochain.

### ***Impact de la réglementation et de l'état des marchés***

Les activités minières sont assujetties à la réglementation gouvernementale. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par la réglementation gouvernementale, tels que les restrictions à la production, les contrôles des prix, les augmentations d'impôt, l'expropriation des propriétés, les normes du travail, la sécurité minière, les contrôles environnementaux et/ou le changement des conditions auxquelles les minéraux peuvent être vendus. Une situation d'offre excessive de certains minéraux peut survenir de temps à autre en raison de l'absence de marché et de restrictions sur les exportations.

L'exploration et la mise en valeur sont assujetties à des dispositions législatives des paliers fédéraux, provinciaux et locaux qui portent sur la protection de l'environnement. Ces dispositions imposent des normes élevées à l'industrie minière, lesquelles visent à contrôler le rejet des eaux usées et obliger les participants de rendre compte de tels contrôles aux autorités compétentes, à réduire ou éliminer les répercussions qu'engendrent les déchets que produisent certaines activités d'extraction et de traitement qui sont ultérieurement déposés sur le sol ou rejetés dans l'air ou l'eau, à réaliser des travaux de restauration des propriétés minières, à contrôler les déchets et matériaux dangereux et à réduire le risque d'accidents de travail. Le défaut de se conformer aux dispositions susmentionnées peut entraîner des amendes importantes et autres pénalités.

### ***Permis, licences et approbations***

Les activités de la société nécessitent des permis, licences et approbations de diverses autorités gouvernementales. La société considère qu'elle détient tous les permis et licences requis pour les activités qu'elle poursuit actuellement, conformément aux lois et règlements pertinents. Des changements apportés aux règlements pourraient toucher ces licences et permis. Rien ne garantit que la société puisse obtenir les licences et permis qui peuvent être requis afin de poursuivre ses activités minières, construire des mines ou des usines d'extraction et débiter l'exploitation de ses propriétés d'exploration. De plus, si la société débute l'exploitation d'une propriété d'exploration, elle devra obtenir tous les permis et licences requis et s'y conformer en ce qui a trait à ses activités d'usinage, son usage d'eau, le dépôt de matériaux sur le sol ou leur rejet dans l'air ou l'eau, l'enlèvement des déchets, les déversements, les programmes d'abandon et de remise en état des sites et les assurances financières. Il ne peut être garanti que la société pourra obtenir ces permis et licences, ni qu'elle pourra se conformer à leurs exigences.

### ***Titres de propriété***

Il n'existe aucune certitude que les titres de quelconque des propriétés de la société ne seront pas contestés ou remis en question. Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de la société.

## **Concurrence**

Les activités de la société sont axées sur la recherche, l'évaluation et la mise en valeur des gisements minéraux. Il est impossible de garantir que les dépenses qui seront engagées par la société résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La société affrontera d'autres sociétés disposant de ressources financières supérieures aux siennes dans le cadre d'occasions de participer à des projets prometteurs. La société devra engager d'importantes dépenses supplémentaires afin d'amener ses propriétés au stade de l'exploitation commerciale.

## **Financement additionnel**

Des fonds additionnels seront requis pour financer des travaux d'exploration ou de mise en valeur à l'avenir. La source de fonds futurs disponibles à la société est l'émission de capital-actions additionnel ou l'emprunt de fonds. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la société. De plus, même si un tel financement était complété avec succès, il n'existe aucune assurance à l'effet qu'il sera obtenu moyennant des modalités favorables à la société, ou qu'il fournira à la société des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs, ce qui pourrait affecter défavorablement les activités de la société et sa situation financière.

Les programmes prévus par la société peuvent nécessiter du financement futur, ce qui pourrait provoquer une dilution de la valeur du placement des actionnaires actuels. La récupération des valeurs des propriétés d'exploration indiquées au bilan dépend de la découverte de réserves qui peuvent être exploitées de façon rentable et de la capacité de la société d'obtenir les fonds suffisants afin de réaliser les programmes.

Les travaux d'exploration peuvent donc à tout moment être interrompus du fait que la société ne puisse obtenir les fonds nécessaires pour poursuivre les travaux supplémentaires pouvant être exigés et n'étant pas inclus dans les programmes d'exploration décrits au présent prospectus.

## **Dépendance envers la direction**

La société est dépendante de certains membres de sa direction. La perte de leurs services pourrait affecter de façon importante la société. Les investisseurs doivent se fier à la direction et ceux qui ne sont pas prêts à le faire devraient s'abstenir d'investir.

## **Conflits d'intérêts**

Certains administrateurs de la société agissent à titre d'administrateurs de d'autres sociétés engagées dans des activités d'exploration, de mise en valeur ou d'exploitation de ressources naturelles. De telles associations pourraient donner lieu à des conflits d'intérêts. Toute décision prise par ces administrateurs impliquant la société sera conforme à leur obligation de transiger de façon équitable et de bonne foi avec la société et ces autres entreprises. De plus, ces administrateurs déclareront leur intérêt et s'abstiendront de voter sur toute question qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts.

## **Mise en marché**

La mise en marché des métaux dépend de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la société. Ces facteurs comprennent les fluctuations du marché et la réglementation des gouvernements relativement aux prix, impôts, redevances, productions autorisées, importations et exportations. L'effet de ces facteurs ne peut être évalué de façon précise.

## **Risques de poursuite**

La société pourrait être tenue responsable en raison de la pollution ou à cause d'autres risques contre lesquels elle ne peut être assurée ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas s'assurer, étant donné le coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de sommes à cet égard pourrait entraîner la perte des éléments d'actif de la société.

## **Revendications territoriales**

À la connaissance de la société, les propriétés ne font actuellement pas l'objet de revendications territoriales particulières de la part de nations autochtones. Aucune assurance ne peut toutefois être fournie à l'effet que tel ne sera pas le cas à l'avenir.

## **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ KINOJÉVIS**

En vertu de l'accord de principe, la société a acquis des vendeurs un intérêt de 100 % dans les propriétés en contrepartie de l'émission d'un total de 2 200 000 d'actions au prix de 0,45 \$ l'action, pour une contrepartie totale de 990 000 \$.

Aux fins comptables, l'acquisition des propriétés a impliqué la prise en charge d'un passif d'impôt futur dans la mesure où des roulements fiscaux ont été complétés par les vendeurs.

Les 2 200 000 actions émises aux vendeurs en paiement du prix d'acquisition des propriétés ont été réparties comme suit :

|                        |                                   |
|------------------------|-----------------------------------|
| Minière Grayton Inc. : | 850 000 actions ordinaires        |
| Jean Descarreaux :     | 800 000 actions ordinaires        |
| Mathieu Piché :        | <u>550 000 actions ordinaires</u> |

|              |                                     |
|--------------|-------------------------------------|
| <b>Total</b> | <b>2 200 000 actions ordinaires</b> |
|--------------|-------------------------------------|

Le texte qui suit est tiré d'un rapport technique préparé conformément aux exigences du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers et portant sur la propriété Kinojevis, préparé par Alain-Jean Beauregard, géo., OGQ, FGAC, AEMQ et Daniel Gaudreault, ing. Géo., OJQ, AEMQ (les « auteurs ») de Geologica Groupe-Conseil inc. et daté du 30 juin 2008 (le « **rapport technique** »). Le rapport technique est disponible sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **Description et emplacement du terrain**

La propriété est localisée dans les feuillets SNRC 32D/07 et 32D/08. Elle est située entre 674 000 mE / 5 365 500 mN et 722 000 mE / 5 374 300 mN (NAD 83, Zone 17). La propriété est constituée de 337 claims miniers couvrant une superficie d'environ 14,050.50 hectares.

Les 337 claims miniers ont été attribués par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (le « **MRNFQ** ») pour une période de deux ans suivant leur date d'attribution ou de renouvellement.

Le statut des titres miniers a été vérifié à l'aide de GESTIM, le système de gestion des titres miniers, disponible sur le site du MRNFQ: <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/mines/titres/titres-gestim.jsp>. De plus, Cartier a mandaté la société Gescad (Rouyn-Noranda) pour le suivi de ces claims et assurer le renouvellement de ceux-ci via les travaux statutaires obligatoires auprès du MRNFQ.

Afin de maintenir les claims miniers en vigueur, des travaux statutaires pouvant varier de 500 \$ à 1 200 \$ par claim minier doivent être engagés pendant une période de deux ans suivant la date d'attribution.

Il n'y a aucun droit de surface sur la propriété.

La propriété Kinojévis n'est assortie d'aucune redevance, préséance, privilège d'acquisition, versement ou autre entente et charge.

Pour réaliser l'exploration sur les claims miniers, aucune obligation environnementale autre que de respecter la loi sur l'exploration, en obtenant une autorisation du département des forêts pour accomplir le forage carottier à diamant et pour le décapage d'affleurements quand de tels travaux d'exploration sont exigés.

## **Accessibilité, climat, ressources locales, infrastructures et géographie physique**

La propriété Kinojévis est localisée à l'intérieur du triangle reliant trois villes importantes du Nord-Ouest québécois, soit Rouyn-Noranda (40 km au SO du secteur ouest de la propriété), Amos (10 km au nord du secteur est de la propriété) et Val-d'Or (43 km au SE du secteur est de la propriété). Ces villes sont à vocation minière et agricole où les travailleurs, la main d'œuvre qualifiée, les entrepreneurs et les services miniers sont disponibles. Les parties centrales et ouest de la propriété sont facilement accessibles en empruntant la route 395 reliant Preissac à Amos à partir de la route nationale 117. Un chemin forestier situé à 1 km du pont qui enjambe la rivière Kinojévis (côté ouest), en direction ouest, permet d'accéder à la partie ouest de la propriété. L'indice principal (indice MacCormack) est immédiatement sur le côté nord du chemin forestier à environ 17.5 km de la route asphaltée No. 395. La portion est de la propriété est traversé par la route Nationale 111 reliant Val-d'Or – Amos.

La rivière Kinojévis coule de direction E-O et occupe la moitié ouest de la propriété. Cette rivière draine plusieurs petits tributaires le long de son parcours. La partie est de la propriété est drainée par plusieurs tributaires de la rivière Harricana qui traverse la propriété dans la portion central-est.

L'altitude moyenne de la propriété est approximativement 290 mètres au-dessus du niveau de la mer avec localement quelques collines atteignant 310 mètres dans la portion ouest de la propriété. Dans la partie ouest de la propriété, près de la limite nord, le terrain devient plus accidenté et les zones d'affleurement deviennent un peu plus abondantes. Les anciens sondages carottier à diamant indiquent une épaisseur de mort-terrain variant entre 25 et 88 mètres dans les parties sud et est de la propriété et de la surface à 35 mètres dans les parties ouest et nord.

Dans le secteur ouest, la végétation se compose à 40 % de feuillus et 60 % de conifères et à vocation forestière, tandis que les parties centrales et est de la propriété sont occupées partiellement par des zones à vocation agricole où le recouvrement argileux est plus important et les zones d'affleurement quasiment absentes.

Selon les statistiques d'Environnement Canada, entre 1971 et 2000, la région fut caractérisée par une moyenne journalière de 12°C. Le mois de juillet a une température moyenne de 17,2°C, tandis que le mois de janvier descend à une moyenne de – 17,2°C. La température minimale extrême est de -43,9°C, tandis que la plus élevée est de 36,1°C. Le nombre de journées sous le point de congélation est de 209 jours. La moyenne des précipitations est de 954 mm d'eau. Le mois qui reçoit la plus grande quantité de précipitations est celui de septembre avec une moyenne de 101,5 mm. Par contre, c'est durant le mois de juillet que la plus grande quantité quotidienne de pluie a été observée avec 68 mm d'eau. Les précipitations de neige sont entre les mois d'octobre à mai, mais c'est entre novembre et mars que les précipitations de neige sont les plus considérables. La moyenne de précipitation (en mm d'eau) pour ces six (6) mois est de 54 mm.

## **Historique**

### **Généralités**

Les premiers travaux de reconnaissance géologique dans la région ont été réalisés par les membres de la Commission Géologique du Canada vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Au cours de cette période, il y a eu la découverte des gisements aurifères de Central Duparquet, Beattie et Donchester. Par la suite, vers le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, ce fut la découverte des indices Fayolle, Aiguebelle-Goldfields, Destorbelle et Hard Rock dans la région à l'ouest de la propriété. Sur la propriété, ce fut la découverte des indices MacCormack et LM-3-70. Plusieurs autres minéralisations ont été par la suite identifiées par sondages et prospection dans la partie est à proximité de la propriété. Ces travaux furent principalement réalisés pour la recherche de métaux précieux et métaux de base.

## **Travaux antérieurs sur la propriété**

Plusieurs travaux furent réalisés par le Ministère de la colonisation entre 1948 et 1972 pour la recherche d'eau afin d'alimenter les colons qui se sont établis sur les terres fertiles pour l'agriculture.

Les travaux décrits ci-dessous sont ceux réalisés principalement sur les indices présents sur la propriété et ceux reliés à la recherche de métaux de base et métaux précieux. La majorité des travaux d'exploration furent réalisés dans le secteur ouest de la propriété suite à la découverte de l'indice MacCormack.

- 1911 J. Auten Bancroft effectue, pour le compte de la Commission Géologique du Canada, une reconnaissance géologique et économique sur le claim détenu par J. C. MacCormack (site de l'indice principal de la propriété Kinojévis dans la partie ouest). Il a observé de la pyrite, tourmaline et des feldspaths dans des veines de quartz blanc orientées E-O à l'intérieur des schistes micacés (GM-06717).
- 1923 R.C. Cooke a réalisé, pour le compte de la Commission Géologique du Canada, une description des unités géologiques sur l'indice MacCormack. En 1931, Cooke rapporte une valeur en or de 2.74 g/t Au (GSC Mémoire No. 166).
- 1936 L.V. Bell mentionne que des travaux d'échantillonnage en rainure et des tranchées ont été effectués antérieurement. Il décrit les roches et la minéralisation en trois endroits différents. Plusieurs valeurs furent obtenues : 0.17 g/t Au, 0.34 g/t Au et 1.71 g/t Au. En 1938, un second échantillonnage des veines et veinules de quartz a révélé des valeurs de 4.80 g/t Au, 4.11 g/t Au et 2.74 g/t Au (GM-06637). Il fait mention dans son document qu'un « pit » de 1 m<sup>3</sup> a été réalisé sur le lot 22 du rang II du canton de Manneville. La roche consiste en un schiste siliceux et pyriteux avec des traces d'or.
- 1944 R.A. Halet pour le compte de Nortyne Gold Mines rapporte des valeurs de 4.11 g/t Au, 0.69 g/t Au, 1.37 g/t Au et 7.89 g/t Au sur les affleurements carbonatés de l'indice MacCormack (Source : rapport de SOQUEM – GM 42299). La même année, W. N. Ingham (Département des Mines du Québec) fait mention que plusieurs échantillons de l'indice MacCormack n'ont révélé que de faibles valeurs aurifères (GM-06790).
- 1945 Nortyne Gold Mines Ltd. complète 19 sondages totalisant 3 333 mètres sur l'indice MacCormack (GM-06823). Ce document fait mention que la zone altérée en carbonate fut suivie sur plus de 2 kilomètres. Cependant, aucun journal de sondage et analyses n'est disponible.
- 1951 Nortyne Gold Mines Ltd. effectue d'autres sondages totalisant environ 610 mètres afin de vérifier certaines anomalies magnétiques et investiguer la rhyolite (GM-01094-A et GM-01094-B). Ces sondages ont été réalisés sur l'indice LM-3-70. Des rhyolites, du diabase, de la serpentinite, de la péridotite, des gabbros, des aplites, des intrusions de porphyres à quartz et feldspath ont été recoupées. Des traces à plus de 5% de pyrite et pyrrhotine ont été observées dans ces unités. Les meilleures valeurs obtenues furent 0.03% Cu sur 1,52 m (N-4), 0.05% Cu sur 1,8 m (N-5) et 0.15% Cu sur 0,45 m (N-7).
- 1970 Groupe Minier Sullivan Ltée réalise une vaste campagne d'exploration sur les claims Brisson et Valiquette. De la géophysique et quelques sondages ont été complétés dans la partie extrême ouest de la propriété (GM-25810 et GM-26823).
- 1973 R. Lamontagne complète un levé EM et Mag sur des lignes N-S espacées de 122 mètres (400 pieds). Six anomalies d'orientation E-O ont été déterminées dont cinq sont situées au sud de la rivière et une sur l'indice principal au nord (Source : rapport de SOQUEM – GM 42299).

- 1976 M. Guthrie, propriétaire d'une partie du secteur ouest de la propriété actuelle (lots 13 à 35, rang I; et lots 20-25, rang II du canton Manneville), réalise de la coupe de lignes et un levé VLF. Ce levé fut complété par G.J. Hinse (GM-31858).
- 1980 Le Ministère des Richesses Naturelles du Québec publie les résultats d'une cartographie réalisée en 1977-78 par Dubé dans la demie-sud et le quart NE du canton de Manneville. La même année, G.J. Hinse décrit dans un rapport pour le compte de Vézina et Poirier (détenteur des claims de l'époque dans la partie ouest de la propriété actuelle) une similitude du contexte géologique de la propriété avec le secteur de la mine Kerr Addison (DPV-729 et GM-36259).
- 1982 SOQUEM acquiert une partie de la propriété actuelle (secteurs ouest et centre-ouest) et réalise plusieurs travaux d'exploration incluant de la coupe de lignes N-S espacées de 100 mètres, une cartographie et un échantillonnage d'humus (1825 échantillons). L'indice principal (MacCormack) a été mis en évidence par des anomalies d'or et d'arsenic. Plusieurs autres anomalies furent définies sur la propriété (GM-38998).
- 1983 SOQUEM complète un programme de 15 sondages de mort-terrain totalisant environ 850 mètres. L'étude d'échantillon de socle montre une nature komatiitique de la roche en place et localement la présence d'une signature de syénite. Plusieurs grains d'or visible furent observés dans la partie lourde non-magnétique des échantillons de mort-terrain avec des teneurs variant de 100 ppb à plus de 5.4 g/t Au (GM-40061 et GM-41120).
- 1984 SOQUEM complète une prospection de la propriété. Des recommandations de forage furent proposées, mais la société n'a pas donné suite à ces recommandations (GM-42299).
- 1985 SOQUEM complète un levé électromagnétique (MaxMin) et un levé de polarisation provoquée sur le secteur ouest de la propriété (GM-42798 et GM-42917).
- 2002 170364 Canada inc. fait l'acquisition d'un groupe de claims, par jalonnement sur carte, dans la partie ouest de la propriété (lots 17-25 du rang I et lots 21-25 du rang II du canton de Manneville).
- 2004 170364 Canada inc. complète des travaux de reconnaissance par prospection, de l'échantillonnage et du Beep-Mat sur une petite portion du secteur ouest de la propriété, secteur de l'indice MacCormack (GM-61595). Les analyses ont révélé entre 5 ppb et 284 ppb pour l'or, et entre 0,5 g/t et 19,1 g/t pour l'argent à partir de 11 échantillons choisis prélevés en affleurement.
- 2005 En octobre 2005, 170364 Canada inc. complète des travaux de reconnaissance géologique et un levé Beep-Mat dans le secteur ouest de la propriété immédiatement au sud de la rivière Kinovéjis (lots 17 à 22 du rang I du canton de Manneville). Aucune aire d'affleurement n'a été observée et aucune anomalie Beep-Mat n'a été détectée.

Les secteurs central et est de la propriété furent l'objet de très peu de travaux d'exploration (quelques levés géophysiques au sol et quelques sondages) dû probablement au fait que ces secteurs sont plats et argileux (peu ou pas d'affleurements) et que, jusqu'à tout récemment, l'extension est de la faille Porcupine-Destor n'était pas reconnue dans ce secteur. Les travaux les plus significatifs retenus par les auteurs sont ceux réalisés par Lyon Lake Mines, Umex Inc. et le prospecteur Frigon.

- 1974 Umex Inc. réalise deux sondages carottier à diamant dans le canton Figury (rang III, lot 26) totalisant 167 mètres (GM-30435). Le sondage P149 recoupa un schiste graphiteux avec un peu de sphalérite et une valeur de 1,4 g/t Au sur 0,9 m fut obtenue.
- 1987 Lyon Lake Mines Ltée complète un levé de polarisation provoqué sur leur propriété recoupant partiellement le secteur central de la propriété actuelle et réalise huit (8) sondages carottier à diamant totalisant 1 439 mètres. L'un des sondages (600-87-3) d'une longueur de 175 mètres fut réalisé sur le lot 48 du rang III du canton Villemontel et recoupa 0,7 g/t Au sur 1,8 m dans une rhyolite cisailée (GM-47453).

1999 R. Frigon réalise un sondage carottier à diamant (99-02) sur le lot 55 du rang IV du canton de Villemontel. Ce sondage d'une longueur de 308 mètres recoupa 0,55 g/t Au sur 1,1 m dans un horizon tuffacé (GM-59246).

## **Contexte géologique**

### **Géologie régionale**

La propriété Kinojévis est située à l'intérieur de la sous-province de l'Abitibi de la Province du Supérieur. Cette sous-province, d'âge archéen, est composée de volcanites ultramafiques, mafiques et felsiques, de roches sédimentaires clastiques et d'intrusions tonalitiques et granitiques, pré à post-tectoniques. Ces roches sont généralement métamorphisées au faciès des schistes verts. Au cœur des secteurs moins déformés, le métamorphisme correspond au faciès de la prehnite-pumpellyite, alors qu'autour de certaines intrusions, il atteint celui des amphibolites. Les différentes unités volcano-sédimentaires sont séparées par de longues zones de déformation, telles que Porcupine-Destor et Larder Lake - Cadillac. La Porcupine-Destor, traversant la propriété, peut être tracé sur plus de 350 kilomètres de Timmins, Ontario jusqu'au Front du Grenville à 60 kilomètres à l'ENE de Val-d'Or, Québec, est associées à de nombreux gisements importants d'or comprenant Hollinger, McIntyre, Dome, Lightning Zone et Holloway (Ontario) et Beattie (Québec).

Au nord de la faille de Porcupine-Destor, on trouve du nord au sud les Groupes de la mine Hunter, de Stoughton-Roquemaure et de Kinojévis. La plus vieille unité de la région, le Groupe de Hunter, est une unité d'affinité calco-alcaline, composée de rhyolite, de brèche rhyolitique, de tuf siliceux et de chert, recoupés par des dykes porphyriques contemporains. Ce groupe est surmonté dans la partie ouest de la région par le Groupe de Stoughton-Roquemaure caractérisé par des tholéiites, des komatiites et des intrusions ultramafiques, s'épaississant d'est en ouest. Ces deux groupes sont en contact stratigraphique normal et il existe une interstratification des lithologies à petite échelle.

Le Groupe de Kinojévis au nord de la faille Porcupine-Destor a été divisé en deux unités : la Formation de Duguisier, composée de tholéiites ferrifères et magnésiennes et la Formation de Lanaudière, formée de basalte, d'andésite, de rhyolite, de komatiites et de multiples intrusions mafiques.

La Formation de Duparquet, composée d'un conglomérat polygénique de dérivation locale, repose en discordance angulaire sur les Formations de Deguisier et de Lanaudière. Ces roches, appartenant au Groupe de Timiskaming, représentent des sédiments molassiques dérivés de l'érosion des édifices tectoniques et déposés dans un environnement alluvionnaire et fluvial.

On retrouve au sud des failles de Porcupine-Destor et Manneville, les Groupes de Malartic, de Kewagama, de Blake River et de Kinojévis. Le Groupe de Malartic, dont le cœur constitue une structure antiforme complexe, est composé de coulées ultramafiques, de coulées mafiques et de pyroclastites felsiques.

Le Groupe de Blake River est composé principalement de basaltes tholéitiques, d'andésites calco-alcalines et de rhyolites calco-alcalines. Il a été séparé en trois domaines structuraux : le domaine nord, le domaine central et le domaine sud. Les roches de la région de la propriété Kinojévis appartiennent au domaine nord. Près de la frontière ontarienne au sud de la faille Porcupine-Destor, le domaine nord repose en concordance sur le Kinojévis.

Les roches sédimentaires du Kewagama et les volcanites adjacentes sont généralement séparées par des failles. Une relation normale où les roches du Kewagama reposent en concordance sur les volcanites du Blake River. Les roches du Kewagama représentent des sédiments turbiditiques déposés dans des bassins profonds en périphérie des centres volcaniques.

Les dykes protérozoïques de diabase recoupent toutes les lithologies précédentes selon des directions N-S, ENE-OSO et NE-SO. Les failles tardives ont déplacé des segments de dykes. Les dykes NS sont suivis sur des centaines de kilomètres et leur épaisseur varie de 15 centimètres à 50 m.

Les grandes structures, orientées E-O, résultent d'une compression N-S qui a engendré la collision de trois grands blocs tectoniques, chacun correspondant à un grand groupe : Kinojévis, Malartic et Blake River. Le développement de la faille de Porcupine-Destor est associé au chevauchement du nord vers le sud, du bloc Kinojévis sur le bloc Malartic et sur les sédiments du lac Caste. En réponse à cet épisode de compression, les unités du domaine nord du Blake River ont été plissées, un peu comme l'écrasement d'un accordéon. Elles ont aussi été imbriquées avec une vergence nord (le bloc Blake River sur le bloc Kinojévis) et avec une vergence sud (une partie du domaine nord sur le domaine central). À cause d'une plus grande compétence, la structure dans le domaine central correspond à un grand anticlinal. Les structures de décrochement dextre de la région se sont développées après le raccourcissement majeur et le redressement des strates.

Le potentiel minéral de l'axe Timmins-Val-d'Or et de la région de la propriété Kinojévis est très important et résulte de la superposition de systèmes hydrothermaux. Les minéralisations principales de la région sont soit des systèmes polymétalliques soit des systèmes aurifères. Les systèmes polymétalliques Cu-Zn-Au-Ag correspondent à des lentilles de sulfures massifs synvolcaniques. Les systèmes aurifères sont associés soit à des zones de cisaillement soit à des zones de fractures. Ces systèmes sont souvent associés à des intrusions intermédiaires ou felsiques.

### **Géologie locale**

Le secteur de la propriété Kinojévis est principalement dominé par des coulées E-O basaltiques de composition komatiitique et tholéitique du groupe de Malartic. Les coulées basaltiques coïncident avec les unités komatiitiques fortement magnétiques entourées par des unités moins magnétiques. Les contacts volcaniques entre les unités basaltiques fortement magnétiques et les komatiites peuvent être tracés ainsi par les levés magnétiques. Les unités basaltiques comportent également quelques coulées andésitiques et des unités mineures de grauwackes. Des brèches magmatiques komatiitiques ont été souvent recoupées dans les sondages carottier à diamant. Les dykes albititiques à porphyres de feldspath et les lamprophyres sont communs dans le Groupe de Malartic de ce secteur.

Le basalte tholéitique du Groupe de Kinojévis apparaît au nord du Groupe de Malartic tandis que le Groupe sédimentaire de Kewagama constitue la partie méridionale du secteur. Le Groupe de Blake River, situé au sud du Kewagama n'est pas représenté dans le secteur. Les sédiments du Lac Caste pourraient être l'occurrence des sédiments de Kewagama sur le membre nord du Synclinal de La Pause.

De petites intrusions de syénite porphyrique sont situées dans le coin SO du secteur et un dyke mineur de diabase recoupe l'ensemble des unités selon une direction NE.

Sur la propriété, on retrouve du sud vers le nord les unités stratigraphiques suivantes :

- 1) Une bande de roches sédimentaires indiquée par la présence d'une aire d'affleurements située au sud de la rivière Kinojévis sur le lot 20, rang I du canton de Manneville. La roche est décrite dans un rapport de SOQUEM comme étant un wacke (S3) de couleur gris foncé, massive et de dureté élevée. On peut y distinguer difficilement un litage orienté E-O. De la pyrite (<1%) y fut observée. Cette unité stratigraphique appartient à la Formation du Lac Caste, du Groupe de Kewagama.
- 2) Une bande de roches composée de basaltes (V3B) et/ou d'andésites (V2J) localement silicifiées associée à des quantités mineures de gabbros (I3A) et des quantités plus importantes d'ultramafiques (V4) avec quelques enclaves de rhyolite (V1B) se retrouvent immédiatement au nord des unités sédimentaires précédentes. Les roches basaltiques et andésitiques sont massives et localement coussinées. Ces roches sont de couleur vert foncé à vert pâle et de dureté assez élevée. Les séquences silicifiées sont de dureté beaucoup plus élevée. Le gabbro

est massif, à grain moyen et de couleur vert foncé. Les roches ultramafiques sont de couleur grise à noirâtre avec des textures en spinifex et des traces à 1% pyrite. La rhyolite est massive, de couleur grise, à texture lisse et de dureté élevée. Elle est aphanitique. La rhyolite contient localement 1-2% pyrite fine disséminée. Ces unités de roches effusives appartiennent à la Formation de Lanaudière, du Groupe de Kinojévis. Vers l'ouest on retrouve une intrusion de tonalite (I1D) de couleur blanche à beige à grain moyen à grossier. Un cœur de composition périclétique (I4I) fut aussi intercepté dans des anciens sondages carottier à diamant.

- 3) Plus au nord, l'on retrouve une bande de roches schisteuses, carbonatées, talqueuses, chloriteuses avec de la fuchsite. Celle-ci occupe la partie centrale ouest de la propriété sur une largeur variant de 500 mètres à plus de 1 kilomètre. Cette zone de roches déformées est bien exposée sur l'indice MacCormack où un aire d'affleurements montrent des séquences de roches komatiitiques ultramafiques avec intense altération et injection de quartz-carbonate-albite, quelques intrusions de porphyres à quartz et feldspath, des minces séquences de rhyolite et des dykes mafiques (gabbros) peu ou pas déformés. Cette séquence stratigraphique appartient probablement à la Formation de Deguisier du Groupe de Kinojévis.
- 4) La séquence la plus au nord est constituée de roches andésitiques et basaltiques légèrement silicifiées, massives à coussinées et localement carbonatées. Quelques minces séquences de rhyolite peuvent aussi être observées. Cette séquence appartient à la Formation de Deguisier du Groupe de Kinojévis. Quelques dykes d'albite et quartzo-feldspathique recoupent la stratigraphie locale.
- 5) Trois (3) dykes de diabase protérozoïque à grains moyens, de couleurs brunes, homogènes, massifs et magnétiques recoupent la propriété dans les secteurs ouest, centre et est de la propriété, selon une orientation N60°E.

Une corrélation spatiale étroite entre l'indice aurifère MacCormack et les failles conjuguées NE de la structure majeure Porcupine-Destor (qui traverse la propriété) semble évidente sur la propriété Kinojévis. Les failles NE, associées à ce dernier indice aurifère, ont un plus petit décrochement apparent que ceux liés au gîte de Fayolle et à l'indice Aiguebelle Goldfields plus vers l'ouest. Les structures conjuguées sont susceptibles de plonger vers le NO. Cette association spatiale de l'or avec des structures conjuguées marquant des jonctions en « Y » est typique des corps minéralisés le long de la zone de failles Destor-Porcupine qui traverse d'ouest en est la propriété Kinojévis.

### **Types de gîtes minéraux**

La faille de Porcupine-Destor, d'orientation Est-Ouest, s'étend sur près de 350 kilomètres, de Timmins en Ontario jusqu'au front du Grenville, à l'ENE de Val-d'Or (Québec). On trouve plusieurs gisements aurifères (mines Beattie, Doncheste, Duquesne, Yvan-Vézina et Davangus) sur le segment occidental de cette faille au Québec, tandis que son extension ontarienne est l'hôte des gisements Holt-McDermott, Harker-Holloway ainsi que la grande majorité des mines d'or des camps de Matheson et de Timmins. La propriété Kinojévis chevauche un segment de 48 km de la faille Porcupine-Destor, un métallotecte aurifère majeure en Abitibi.

Les structures aurifères Porcupine-Destor et Larder Lake – Cadillac sont deux structures parallèles montrant des caractéristiques similaires dont certains gisements et indices s'apparentent au niveau des structures, des altérations et des minéralisations. Ainsi, le contexte géologique de la propriété Kinojévis, le long du métallotecte Porcupine-Destor, montre des caractéristiques géologiques similaires aux gisements Kerr-Addison et Hawker-Holloway en Ontario.

## **Modèles géologiques de Kerr-Addison et Holloway**

Les auteurs tiennent à énumérer des éléments des modèles géologiques de Kerr-Addison (10 457 000 oz d'or entre 1938 et 1996) et Holloway (4,9M tonnes métriques titrant 5,9 g/t Au) qui sont très importants dans le cadre de l'exploration sur la propriété Kinojévis.

Ces caractéristiques géologiques incluent le type de roche, l'altération et les structures comme décrites ci-dessous :

- Aux deux dépôts connus, la minéralisation apparaît ou est très fortement reliée au contact entre les unités komatiitiques et basaltiques. Sur la propriété Kinojévis et celles avoisinantes, les indices connus (Fayolle, Destorbelle, Vang, Aiguebelle Goldfields, LM-3-70 et MacCormack) apparaissent le long des interfaces qui sont marquées par un contraste magnétique fort sur les cartes magnétiques. C'est également observable sur les diagrammes géochimiques où généralement les hautes teneurs aurifères sont localisées près des contrastes magnétiques les plus élevés.
- À Kerr-Addison et Holloway, une forte albitisation est associée aux corps minéralisés et les dykes d'albite introduisent les roches hôtes. Des dykes importants d'albite ont été identifiés à l'indice MacCormack, lors des visites récentes et passées par les auteurs. Ces dykes d'albite sont généralement des porphyres de feldspath et font plusieurs mètres en largeur vraie.
- À Kerr-Addison une forte altération en fuschite entoure les zones de minerai. Chez Holloway, le « footwall » komatiitique est altéré en fuschite tandis qu'une altération équivalente de séricite est présente dans les unités tholéiitique. La présence de plusieurs zones spectaculaires et extensives d'altération en fuschite a été observée dans la komatiite hôte sur l'indice MacCormack.
- À Kerr-Addison, Kishida et Kerrich (1987) ont calculé des ratios molaires de  $3K/Al$  et de  $Na/Al$  pour quantifier le degré de saturation en sodium et en potassium de l'ensemble des lithologies. Ils ont supposé que le sodium a été concentré en albite et le potassium en sericite ou en fuchsite. Les ratios molaires de  $Na/Al$  égale 1 dans une albite pure et  $3K/Al$  égale 1 dans une séricite ou une fuchsite pure. En conséquence plus on est près de 1 comme ratio, plus le degré de saturation en sodium et en potassium respectivement est élevé. Puisque la quantité de sodium dans une roche est une fonction de la disponibilité de l'aluminium, la division du Na et du 3K par Al permet la comparaison de différentes lithologies. Ajoutant les deux ratios moniteurs, la saturation du sodium et du potassium en même temps. Ainsi, à Kerr-Addison, le ratio  $(3K+Na)/Al$  change de 25 (loin de la zone de minerai) à 40 à 50 (à environ 75 mètres de la zone de minerai) à 70 à 90 (le long ou dans de la zone de minerai). Cependant, il est à noter qu'aucunes études du genre n'ont été faites sur les indices LM-3-70 et MacCormack de la propriété Kinojévis.
- Le bruit de fond aurifère de Kerr-Addison est extrêmement bas ( $< Au\ 2ppb$ ) en dehors de 75 mètres de la zone de minerai.

Une corrélation spatiale étroite entre les indices aurifères et les failles conjuguées NE/SO de la structure majeure de Porcupine-Destor est évidente sur la propriété Kinojévis. Plus précisément, les indices Fayolle, Aiguebelle Goldfields, LM-3-70 et MacCormack sont situés à la jonction de ces structures nord-est et de l'interface magnétique telle que décrite ci-dessus.

## **Types de minéralisation observés le long de la structure Porcupine-Destor**

Dans l'étude métallogénique réalisée par M. Legault, J. Gouthier et al. en 2006 (ET 2006-01), il est fait mention de plusieurs caractéristiques des types de minéralisations retrouvées dans la zone tectonique Porcupine-Destor pouvant servir de guide d'exploration le long de cette structure sur la propriété Kinojévis.

- 1) Le type « veines de quartz-carbonate » apparaît dans les zones de déformation avec de fortes altérations en carbonate de fer, en séricite et en pyrite, lesquelles sont caractéristiques des dépôts orogéniques. Sur la propriété Kinojévis, ces caractéristiques sont présentes.
- 2) Le type « sulfures disséminés associés avec des intrusions porphyritiques » qui peut-être divisé en sous-types basés sur la composition de la roche intrusive : le sous-type associé avec les roches alcalines riches en sulfures et montrant une silicification intense ; le sous-type calco-alcalin qui a un contenu en sulfures limité et généralement montrant une carbonatation très forte (certaines de ces caractéristiques ont été observées par les auteurs et dans les travaux de SOQUEM sur l'indice MacCormack).
- 3) Le type « veine hydrothermale » ayant des textures de cristallisation à cavité ouverte (colloforme, crustiforme et cocarde) avec des concentrations anormales en Zn, Pb et Hg typique des minéralisations épithermale neutre.
- 4) Le type « veine de quartz argentifère » associé avec des veines de tension riches en Cu, Sb, Zn et Hg analogues aux veines Ag-Pb-Zn hôtes des roches métasédimentaires clastiques.
- 5) Le type « sulfures disséminés associés avec le lessivage » apparaît comme un résidu massif de quartz+pyrite (5-10%) qui est une réminiscence des dépôts épithermaux acides.

### **Travaux d'exploration**

Au cours de l'année 2007, Cartier a complété plusieurs travaux d'exploration sur sa propriété Kinojévis. Des décapages avec cartographie sommaire et rainurages furent réalisés dans le secteur de l'indice MacCormack. Des travaux de coupe de lignes suivis d'un levé Pulse-EM (TDEM) et HEM en surface furent complétés dans le secteur de l'indice MacCormack et rang IV canton Villemontel, extension de l'indice du sondage 99-02 (GM 59246). Un levé aéroporté Mag-radiométrique fut complété sur l'ensemble de la propriété, suivi par une campagne de forages carottier à diamant de calibre BQ qui est toujours en cours au moment de déposer le présent document.

Les auteurs ont retenu les forages KI-07-01 à KI-07-10 parce que les résultats d'analyses sont maintenant disponibles.

### **Levé hélicoptéré**

Au début de juin 2007, un levé hélicoptéré de 2 761 kilomètres axé sur la magnétométrie et la spectrométrie à rayons gamma a été complété. Toutes les cartes d'interprétation ont été livrées. Le design du levé a été optimisé afin d'aider à cartographier la propriété et permettre la mise en valeur des structures favorables pour définir des cibles de forage. Le rapport final avec interprétation a été soumis au MRNFQ pour crédits de travaux statutaires.

### **Interprétation de la spectrométrie**

Une étude structurale avec traitement des données radiométriques basée sur une image satellitaire LANDSAT ETM+ et une photographie aérienne ortho-rectifiée a été réalisée par Technologies Earthmetrix inc. L'objectif principal de cette étude est de déterminer les cibles d'exploration (Au) les plus prometteuses pour le suivi des travaux d'exploration. L'étude effectuée sur la propriété Kinojévis a permis d'expliquer le contexte structural en présence, lequel est caractérisé par trois types de cibles structurales. Les cibles de type Doyon-Bousquet-Dumagami sont les plus prometteuses du point de vue économique et sont caractérisées par un système nord-ouest et nord-est. Les cibles de ce type, localisées à proximité de la faille Destor-Porcupine, constituent les secteurs prioritaires de la propriété Kinojévis. Un rapport technique avec les recommandations ainsi qu'une carte structurale à l'échelle 1 : 20,000 et une carte corrigée des anomalies radiométriques (K, U, Th) (1 : 20 000) ont été livrés.

## ***Prospection et échantillonnage de surface***

Un premier échantillonnage de reconnaissance a été effectué sur la propriété Kinojévis. Au total, 367 échantillons ont été recueillis en effectuant des traverses espacées tous les 200 mètres avec au moins un échantillon tous les 100 mètres, pour les grands secteurs d'affleurements ou selon la disponibilité des affleurements. De ces échantillons prélevés, 183 ont été analysés pour les éléments majeurs et certains éléments traces, pour la détermination de la roche et de ses altérations, et 184 l'ont été pour les métaux (Au + 34 éléments). Cet échantillonnage permettra d'obtenir une vue d'ensemble adéquate de la géologie de la propriété dont la connaissance était très sommaire auparavant. De plus, cet échantillonnage a permis de mettre à jour un indice aurifère de 1,4 g/t Au, associé à des filonnés de sulfure dans une rhyolite et de mettre à jour un horizon exhalatif avec sulfure massif, anormalique en or et en zinc, au sommet de la rhyolite.

## ***Décapage, cartographie et rainurage***

Un total de 13 sites a été décapé au cours de l'année 2007. Ces décapages se situent dans la partie ouest de la propriété. Un total de 4 569 mètres carrés ont été exposés permettant une cartographie, un échantillonnage ainsi qu'un levé structural. 661 échantillons en rainures ont été envoyés au Laboratoire ALS Chemex de Val-d'Or aux fins d'analyse. L'or, l'argent, le cuivre et le zinc ont été systématiquement analysés sur chacun des échantillons.

Ces décapages auront permis de: 1) confirmer la présence d'une zone intensément déformée caractérisée par des schistes à fuschite et carbonate, des schistes à chlorite et carbonate et par de nombreuses injections de veinules et veines de quartz et carbonate. Cette zone de déformation correspond probablement à la zone tectonique de Porcupine-Destor; 2) documenter de nombreux intrusifs felsiques porphyriques, type d'intrusif qui est généralement associé à de la minéralisation aurifère le long du corridor de déformation de Destor-Porcupine; 3) documenter un système d'altération majeur en carbonate, chlorite et fuschite au minimum sur des dimensions de 350 mètres par 110 mètres; 4) documenter plusieurs résultats anomaux en or, argent, cuivre et zinc; 5) documenter deux domaines structuraux, soit un domaine intensément déformé au sud d'un domaine faiblement déformé. Des observations faites par Cartier légèrement au sud des décapages permettent de mentionner la présence d'un troisième domaine structural non déformé estimant le corridor déformé à environ 250 mètres d'épaisseur; 6) documenter un horizon de tuf chertueux minéralisé en sulfure au contact d'un basalte et d'une rhyolite présentant un potentiel pour des gîtes de type SMV (sulfures massifs volcanogènes).

De nombreux échantillons présentent des valeurs anormales en métaux (or, argent, cuivre et zinc). Les résultats les plus significatifs rapportent :

- 570 ppm en cuivre sur 1,03 m au site 07;
- 556 ppm en zinc sur 0,96 m au site 11;
- 49,5 g/t en argent sur 1,12 m au site 01;
- 0,90 g/t en or sur 0,73 m au site 11;
- 0,77 g/t en or sur 1,16 m au site 02;
- 0,74 g/t en or sur 0,96 m au site 11.

Il est à noter que 12 échantillons présentent un résultat d'analyse supérieur à 10 g/t en argent; 13 échantillons présentent un résultat d'analyse supérieur à 0,25 g/t en or; 19 échantillons présentent un résultat d'analyse supérieur à 100 ppm en cuivre; 56 échantillons présentent un résultat d'analyse supérieur à 100 ppm en zinc.

## ***Compilation géoscientifique***

La compilation s'est poursuivie avec l'intégration des échantillons, des décapages, des rainures ainsi que la numérisation des affleurements. Des cartes multicouches de compilation (physiographie,

photomosaïque, localisation d'échantillons, géologie, géophysiques, localisation des forages, indices minéralisés) à l'échelle de 1:20,000 ont été produites pour la propriété dans son ensemble.

### ***Levé Pulse-EM en surface***

Au cours des mois d'octobre et novembre 2007, la société a réalisé un total de 8,1 km de levé électromagnétique domaine du temps (Pulse-EM) répartis sur 10 profils distants de 100 mètres. Le levé fut réalisé par Géophysique TMC de Val-d'Or (Québec). Ce levé a été réalisé dans le secteur de l'indice Mc Cormack et de l'hexalite de la rhyolite nord afin de détecter en profondeur (100-150 m) la présence de zones conductrices minéralisées.

Le levé n'a fait ressortir qu'un seul conducteur modéré relativement bien défini localisé près de la limite sud des profils dans le secteur ouest. Des travaux complémentaires de polarisation provoquée et de résistivité devront être envisagés afin de mieux cerner cette anomalie (P. Boileau, Novembre 2007).

### ***Levé électromagnétique EMH en surface***

Au cours de la période du 10 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2007, la société a réalisé un total de 7,2 kilomètres de levé électromagnétique EMH domaine du temps. Aucun conducteur de socle fort et bien défini pouvant refléter la présence de minéralisation semi-massive à massive jusqu'à une profondeur d'environ 50 mètres ne fut détecté lors du levé. Seuls quelques conducteurs très faibles furent détectés (P. Boileau, 2007).

### **Forage**

Durant les mois de septembre à novembre 2007, 3 778,30 mètres de forage, répartis sur 10 sondages, ont été effectués sur la propriété Kinojévis. Faisant suite à une revue du contexte géologique et structural de la propriété, cette campagne de forage avait pour but de vérifier l'indice minéralisé MacCormack et de compléter des sections stratigraphiques nord-sud dans des secteurs peu travaillés de la propriété.

### **Minéralisation**

Plusieurs indices aurifères ont été découverts le long de la structure Porcupine-Destor au Québec et plusieurs gisements sont présents du côté ontarien. Sur la propriété et à proximité vers l'ouest, on y retrouve plusieurs indices aurifères et cuprifères dignes d'intérêt. Le gîte aurifère Fayolle et les indices Destorbelle, Vang, Aiguebelle Goldfields, Landome, LM-3-70 et MacCormack sont présents dans le secteur. Les indices principaux MacCormack et LM-3-70 se situent à l'intérieur des limites de la propriété faisant l'objet du présent rapport. Le gîte aurifère Fayolle est l'un des plus importants dans la région immédiate. Une grande partie des informations de ce chapitre a été extraite du rapport technique (« Rapport technique selon la norme 43-101 sur la propriété Fayolle ») de Exploration Typhon inc. (site web [www.explorationtyphon.com](http://www.explorationtyphon.com)) et des autres rapports des travaux antérieurs effectués par les détenteurs antécédents sur et près de la propriété Kinojévis (carte en pochette).

Il est à noter, que les auteurs ont principalement retenu et énuméré ci-dessous les principaux indices référant aux métaux précieux (Au, Ag) et aux métaux de base (Cu, Zn). Tous les indices de lithium et les produits dérivés, les indices de molybdénite et nickélifères n'ont pas été retenus car leurs relations stratigraphiques, structurales et géochimiques n'ont pas des liens en commun avec le contexte géologique de la propriété actuellement sous étude.

## **Indices sur la propriété**

### ***Indice MacCormack***

L'indice MacCormack est situé selon la fiche de gîte du MRNFPQ dans les lots 23 à 25, rang II du canton Manneville (UTM Zone 17 - 680 086 mE et 5 368 770 mN). Cet indice fut découvert en 1911 sur les claims de MacCormack lors des travaux de prospection de Bancroft pour le compte de la Commission Géologique du Canada.

Quelques travaux d'exploration ont suivi la découverte entre 1930 et 1984 (par la Commission Géologique du Canada, Nortyne Gold Mines et SOQUEM respectivement). Les meilleurs résultats d'analyse furent les suivants : 0,17 g/t Au à 4,80 g/t Au (L.V. Bell, 1936-38), 1,37 g/t Au à 7,89 g/t Au (Nortyne Gold Mines, 1944). Cette même société a réalisé des sondages (19 trous) sur l'indice en 1945, mais aucun rapport ne fût publié et la localisation de ces sondages est confuse. Les travaux de SOQUEM montrent que le contexte géologique s'apparente à celui du gisement Kerr-Addison en Ontario (présence de carbonate, fuschite, veines et veinules de quartz-carbonate-albite et dykes de syénite et quartz-feldspath). Récemment (2004), l'un des auteurs (D. Gaudreault) a échantillonné quelques affleurements dans le secteur de l'indice MacCormack et les analyses ont révélé entre 5 ppb et 284 ppb pour l'or, et entre 0,5 g/t et 19,1 g/t pour l'argent à partir d'échantillons choisis prélevés en affleurement.

Lors de la récente visite (24 octobre 2006) par les auteurs, un tubage de format AQ et un ancien site d'échantillonnage en vrac, datant probablement de l'époque des travaux de Nortyne Gold Mines, ont été localisés sur la propriété immédiatement au nord du chemin d'accès (UTM Zone 17 – 679 865 mE et 5 368 680 mN). La position de ces travaux, le contexte géologique et le type d'environnement topographique, correspondant assez bien avec la localisation UTM du MRNFPQ dans les documents publics, permettent de confirmer qu'il s'agit bien de l'indice MacCormack.

De plus, les auteurs ont recueilli deux échantillons choisis sur le site de cet indice. L'un a été cueilli dans un dyke intrusif de porphyres à quartz-feldspath avec veines et veinules de quartz-carbonate et le second sur le site de l'ancien échantillonnage en vrac défini par une séquence de veines et veinules de quartz-carbonate dans une roche fortement altérée en carbonate de fer, fuschite et probablement albite. Lors de la visite du mois de novembre 2007, aucun échantillon des sites de décapage n'a été pris compte tenu des conditions hivernales.

### ***Indice LM-3-70***

L'indice LM-3-70 est situé dans le lot 9, rang I du canton Manneville. Cet indice fut découvert en 1970, par forage lors de travaux réalisés par le Groupe Minier Sullivan. La minéralisation consiste en de la pyrite et pyrrhotine dans un schiste graphiteux et une séquence ultramafique avec un schiste à talc et chlorite. Les meilleures analyses furent 11,52 g/t Ag sur 0,76 m et 0.13% Ni sur 1,22 m.

### ***Autres indices aurifères***

Trois autres indices aurifères ont été répertoriés sur la propriété à partir des travaux statutaires déposés au MRNFPQ.

Le premier indice est localisé dans le lot 48 du rang III du canton de Villemontel. Un sondage (600-87-3) réalisé en 1987 par Lyon Lake Mines a recoupé une intersection de 0,7 g/t Au sur 1,8 m dans une rhyolite cisailée (GM-47453).

Le second indice est localisé dans le lot 55 du rang IV du canton de Villemontel, L'indice correspond à un sondage (99-02) réalisé par R. Frigon qui a retourné une valeur de 0,55 g/t Au sur 1,1 m dans un tuf intermédiaire (GM-59246).

Le troisième indice est localisé sur le lot 26 dans le rang III du canton de Figury. Un sondage (P149) fut réalisé en 1974 par UMEX et a recoupé une valeur de 1,4 g/t Au sur 0,9 m dans un schiste graphiteux avec un peu de sphalérite (GM-30435).

## Forage

Durant les mois de septembre à novembre 2007, 3 778,30 mètres de forage, répartis sur 10 sondages, ont été effectués sur la propriété Kinojévis. Faisant suite à une revue du contexte géologique et structural de la propriété, cette campagne de forage avait pour but de vérifier l'indice minéralisé MacCormack et de compléter des sections stratigraphiques nord-sud dans des secteurs peu travaillés de la propriété. La liste des forages carottier à diamant est présentée dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que les travaux de forage sont toujours en cours au moment de déposer la présente notice annuelle.

Le contrat de forage (calibre BQ) fut attribué à la firme Forage à diamant Benoît Ltée. de Val-d'Or, avec du calibre BQ. L'accessibilité au terrain, l'environnement et l'aspect géologique sont supervisés par Cartier avec le support technique partiel de Géologica et du groupe environnemental GESST.

Un total de 932 (+ 109 QAQC) échantillons pour analyses économiques a été prélevé lors de ces travaux, totalisant 1 141,70 mètres de longueur échantillonnée. Tous les échantillons ont été soit fendus soit coupés à la carothèque de Cartier à Val-d'Or par un des membres de l'équipe. Les échantillons pour les analyses économiques ont été envoyés au ALS Chemex et Technilab.

Quelques colorations des carbonates ont été faites à la carothèque pour identifier les types de carbonates et leur zonalité dans le secteur propice tel que l'indice MacCormack.

Les déviations de forages ont tous été levées à l'aide d'un instrument électronique Flex-It en utilisant la méthode « Multi-shot ». Cette méthode de levé permet d'avoir une lecture en continu de la déviation du trou (une lecture aux 3 mètres) ainsi qu'une lecture de la susceptibilité magnétique de la roche. Une correction de la déviation magnétique générale de 13° ouest a été utilisée.

La campagne de forage a débuté le 28 août par une section stratigraphique à 3,5 kilomètres à l'est de l'indice MacCormack. À la fin de décembre 2007, 14 sondages, pour un total de 5 239 mètres, avaient été forés. Cette campagne de 7 000 mètres consiste à tester et à reconnaître l'extension de la faille Destor-Porcupine avec huit sections de forage nord-sud étalées le long des 48 kilomètres de la propriété. Dans le cadre du présent document, les auteurs ont retenu les forages KI-07-01 à KI-07-10 parce que les résultats d'analyses étaient disponibles.

### Liste des paramètres techniques des forages carottier à diamant

| SONDAGE<br># | LOCALISATION<br>(UTM) |             | AZIMUT<br>(degré) | PLONGÉE<br>(degré) | LONGUEUR<br>(m) |
|--------------|-----------------------|-------------|-------------------|--------------------|-----------------|
|              | EST (m)               | NORD<br>(m) |                   |                    |                 |
| KI-07-01     | 683050.5              | 5368856.5   | 180               | -45                | 72.00           |
| KI-07-01A    | 683050.5              | 5368857.5   | 180               | -57                | 354.00          |
| KI-07-02     | 683050.0              | 5369276.0   | 180               | -55                | 35.00           |
| KI-07-02A    | 683050.0              | 5369277.0   | 180               | -60                | 644.30          |
| KI-07-03     | 679895.9              | 5368721.1   | 180               | -53                | 492.00          |
| KI-07-04     | 720246.2              | 5372818.7   | 180               | -50                | 329.20          |
| KI-07-05     | 720259.8              | 5372561.0   | 180               | -50                | 324.00          |
| KI-07-06     | 720268.7              | 5372317.8   | 180               | -50                | 321.00          |
| KI-07-07     | 710591.2              | 5372558.5   | 180               | -50                | 321.00          |
| KI-07-08     | 710599.4              | 5372304.4   | 180               | -50                | 312.00          |
| KI-07-09     | 710604.7              | 5372059.0   | 180               | -50                | 312.00          |
| KI-07-10     | 710419.0              | 5371850.4   | 180               | -50                | 361.80          |

Le sondage KI-07-01A a été complété à une profondeur de 354 mètres. Il a recoupé des laves ultramafiques chloritisées et peu déformées jusqu'à sa fin. Après 160 m les laves sont recoupées de plusieurs dykes felsiques porphyriques. Ce sont des dykes composés de 40 % à 60 % de porphyres de feldspath et de quartz de 1 à 3 mm, dans une matrice de granulométrie plus fine et hématisée, rouge brique à mauve. Leur composition est probablement tonalitique avec de la magnétite disséminée. Ils ont une épaisseur de 3,0 à 5,0 m. Les laves ultramafiques présente plusieurs coulées qui se terminent par des brèches de coulée ou la présence de texture en spinifex. La schistosité est généralement faible avec la présence d'au moins trois petites zones de cisaillements de 1,0 à 7,0 m, à chlorite, serpentine, talc et un peu de carbonate.

Le sondage KI-07-02A a été implanté à 400 mètres au nord du premier sondage afin de compléter la coupe stratigraphique et de localiser l'extension du couloir de déformation et d'altération présent sur les décapages McCormack. Il a été arrêté à une profondeur de 645 mètres. Il débute, jusqu'à 218,0 m, dans une diorite à grain moyen, équi-granulaire avec une schistosité et une carbonatation qui augmente graduellement dans la deuxième partie de l'unité. Certaines sections contiennent de 15 à 30% de veinules de quartz-carbonates et 1% de pyrite. De 217,7 à 419,5 m, le sondage a recoupé une séquence de laves de composition intermédiaire parsemée de 5 à 10% de veinules de quartz-carbonate. De 345,8 à 369,0 m, un schiste à séricite quartz, feldspath, 5 à 10% d'yeux de quartz et 1% de pyrite qui pourrait correspondre à une intrusion felsique ou une lave felsique très déformés. Ce schiste représente le début d'un couloir de déformation intense où l'on peut observer des micros plis et de la crénulation. La deuxième partie des laves intermédiaires est aussi très déformée avec une altération en séricite ou chlorite et carbonate, surtout calcite. Un horizon chertueux de 4,0 m, marque le contact entre les laves intermédiaires et l'unité suivante de laves ultramafiques. Il s'agit d'un sédiment fin chertueux gris noir, lité avec 3% de lamines de pyrite massive. Le sondage se poursuit dans une séquence de laves ultramafiques similaire à ceux recoupés par le sondage KI-07-01A, localisé en avant de ce dernier.

Le sondage KI-07-03 a débuté dans la roche à 4,8 mètres et a été arrêté à une profondeur de 490 mètres à cause de problèmes techniques. Le sondage débute dans la zone de cisaillement vue en décapage qui est représentée par un schiste à ankérite-fuschite-quartz avec certaines sections où la chlorite remplace la fuschite. La zone de cisaillement recoupe plusieurs dykes felsiques, hématisés, albitisés et minéralisés (Au-Ag-Pb) similaires à ceux observés en surface. Le couloir de cisaillement se termine dans l'éponte d'un dyke recoupé de 68,9 à 95,3 mètres. Il se poursuit dans une longue séquence de laves ultramafiques peu déformées, incluant quelques dykes felsiques à intermédiaires à porphyres de quartz et feldspath, hématisés. Ces laves sont en contact entre 454,6 et 455,4 mètres, avec un horizon de chert graphiteux avec lits de pyrite massive. Cet horizon correspond à un conducteur EMH. Le sondage se termine dans une lave très fortement silicifiée, épidotisée et carbonatisée avec sidérite rouge. Cette dernière ressemble à une lave skarnifiée par un métamorphisme de contact. Cette roche est micro-fracturée avec injection de veinules de quartz. Des teneurs en or et argent ressortent des dykes altérés que l'on retrouve avec la zone de cisaillement. Un premier dyke rapporte une valeur de 24,6 g Ag/t sur 0,5 mètre (19,3 à 19,8 m). Un deuxième dyke, recoupé plus au sud de 34,5 à 36,4 mètres le long du sondage, a donné 1,57 g Au/t sur 1,9 mètre, incluant 2,6 g Au/t sur 0,70 mètre. Un troisième dyke, encore plus au sud de 68,9 à 95,3 mètres le long du sondage, a quant à lui donné 1,05 g/t Au sur 4,6 mètres dans sa portion supérieure incluant une section ayant donné 1,95 g/t Au sur 1,5 mètre (teneurs moyennes avec les ré-analyses).

Le sondage KI-07-04 recoupe principalement des coulées de laves mafiques intercalées de dykes de gabbro de 5,0 à 34,0 mètres d'épaisseur. Entre 30,0 et 115,0 mètres, on note la présence de plusieurs zones de veines de quartz-tourmaline-pyrite, accompagnées d'une tourmalinisation de la roche, localement forte. Cette séquence de lave est intercalée de 157,4 à 171,9 mètres par une séquence sédimentaire, wackes de granulométries fines à moyennes, un peu carbonatisés et séricitisés avec 0.5% de pyrite disséminée. Les laves mafiques, entre 198,0 et 306,9 mètres, sont affectées par une carbonatation de type ankérite faible à moyenne. Ces zones d'altérations sont parsemées de 5 à 20% de veinules et veines de quartz-ankérite-pyrite. Le sondage se termine dans un dyke felsique à petits porphyres de quartz à matrice schisteuse, séricitisée. La minéralisation observée est surtout composée de pyrite (0.5% à 1%) associée aux veinules et veines de quartz-carbonates que l'on retrouve éparse le

long du sondage et en forme de dissémination dans certaines zones de forte carbonatation. Les zones de tourmalinisation contiennent 0,5 % de pyrite disséminée. Des teneurs anormales en or et argent ont été obtenues dans l'intervalle de 306,0 à 311,0 mètres, avec 774 ppb Au sur 1,50 mètre ; 27,6 g/t Ag sur 0,90 mètre et 121 ppb Au, 19,9 g/t Ag sur 1,20 mètre. Ces teneurs sont associées à une zone de cisaillement de 309,7 à 310,6 mètres avec les éponges du cisaillement fortement carbonatisées et 20 % de veines de quartz-carbonates-pyrite.

Le sondage KI-07-05 poursuit la coupe stratigraphique 720250E, 260 mètres au sud du sondage KI-07-04. Il débute dans un sédiment de type Wackes intercalé de petits lits d'argilite chloriteuse. De 76,3 à 77,8 : 1 323 ppb Au sur 1,50 mètre a été intersecté. Le reste du sondage recoupe une séquence de laves mafiques intercalées de quelques dykes de gabbros et d'un horizon de tuf à lapilli à matrice chloriteuse (de 180,2 à 184,0 mètres). Les laves sont affectées par une carbonatation, de type carbonates de fer, d'intensité moyenne avec quelques zones de plus forte intensité comme entre 40,0 et 60,0 mètres. De 184,0 à 217,8 mètres et de 247,2 à 324,0 mètres, les laves mafiques sont plus chloriteuses et magnétiques avec 1 à 3 % de magnétite finement disséminée. La minéralisation observée est surtout composée de pyrite (0,5 % à 1 %) associée aux veinules et veines de quartz-carbonates que l'on retrouve particulièrement dans les zones carbonatisées. Entre 297,0 et 309,7 mètres, la roche est fortement carbonatisée à calcite et un peu d'ankérite. La roche est fracturée et localement bréchique avec injection de 15 % de veinules de quartz-carbonates et 0,5 à 1 % de pyrite. Cette zone est localement aurifère avec une teneur moyenne de 2,26 g/t Au sur 1,5 mètre (306,0 à 307,5 m) et de 4,70 g/t Au sur 0,7 mètre (309,0 à 309,7 m).

Le sondage KI-07-06 complète la coupe stratigraphique 720250E, 260 mètres au sud du sondage KI-07-05. Il recoupe principalement une séquence de roches volcaniques de composition mafique, de type coulée massive ou coussinée et d'au moins deux horizons gabbroïques (70,5 à 75,0 mètres et 177,8 à 190,4 mètres). Après 123,9 mètres et jusqu'à la fin du sondage, la roche est moyennement à fortement cisailée et altérée par une forte chloritisation et carbonatation. Entre 273,0 et 279,6 mètres, la roche est surtout séricitisée. On note la présence de 15 % à 30 % de veinules de carbonates et de quartz tout au long de la zone de déformation. La schistosité augmente graduellement du début du sondage vers le cisaillement. La séquence de roche est recoupée par quelques petits dykes schisteux de composition felsique à porphyres de quartz et à matrice séricitisée. Ils contiennent de 1 % à 3 % de pyrite disséminée. La minéralisation associée à la zone de déformation est surtout de la pyrite et un peu de pyrrhotite disséminée (0,5 % à 3 %). La meilleure teneur en or obtenue est de 428 ppb Au sur 0,70 mètre (de 140,3 à 141,0 mètres), associée à une veine de quartz-carbonate avec 2 % de pyrite.

Le sondage KI-07-07 a traversé plus de 19,5 m de mort terrain, par la suite il débute, jusqu'à 120 m, dans une séquence de coulées de laves de composition mafique à intermédiaire, marquée par une forte schistosité. La roche est affectée par une carbonatation qui se présente en forme de veinules (15 à 20 %), principalement de calcite. Il se poursuit dans une séquence de roches sédimentaires de type wacke de granulométrie fine à moyenne avec quelques horizons de sédiments très fins de type siltstone à argilite. Ces derniers horizons sont plus affectés par la déformation et sont fortement séricitisés avec 5 à 10 % de veinules de quartz-calcite. Le sondage se termine, de 302,6 à 321,0 m, dans une lave de composition mafique similaire à l'unité recoupée au début. L'intensité de la déformation des roches recoupées est moyenne avec quelques zones de cisaillement intense qui ont été recoupées sur moins d'un mètre à plus de 6,0 mètres. Elles sont marquées par une mylonite à chlorite, carbonate, surtout calcite et quartz. Les sédiments contiennent régulièrement 1-2 % à localement 5 % de pyrrhotite et pyrite disséminée. Les horizons sédimentaires fins et séricitisés sont anormaux en zinc avec plusieurs teneurs au-dessus de 1 000 ppm, la plus haute étant de 4 200 ppm sur 0,80 m. Aucune teneur anormale en or n'est ressortie de ce sondage.

Le sondage KI-07-08 recoupe, de 22,1 à 235,3 mètres, une séquence de coulées de laves de composition mafique à intermédiaire, schisteuse et carbonatisée, intercalée par quelques petits dykes dioritiques de granulométrie moyenne. Ces volcanites sont en contact avec des sédiments de type wacke fin à moyen intercalés d'argilite graphiteuse et chloriteuse. Cette unité sédimentaire débute par un horizon de chert graphiteux bréchique et pyritisé. Plusieurs petits dykes de composition felsiques à porphyres de quartz avec une matrice fine schisteuse et séricitisée s'insèrent dans les sédiments. Une

zone de cisaillement de forte intensité affecte les roches entre 121,2 et 206,6 mètres. La roche est une mylonite à chlorite, localement à séricite, carbonates et quartz en veinules (15 à 30 %). Les sédiments sont aussi affectés par une déformation d'intensité moyenne à localement forte. Les parties de fortes déformations sont associées aux sédiments graphiteux. La minéralisation observée est un peu de pyrite et pyrrhotine associées aux veines ou 2 à 3 % associées aux horizons d'argilite graphiteuse. La zone de cisaillement recoupée par ce sondage ne démontre pas d'enrichissement en or. La plus haute teneur en or obtenue est de 126 ppb avec 5,7 ppm d'argent sur 1,5 mètre et est associée à une petite zone de cisaillement faible avec 20 % de veinules de quartz-carbonate et 1 % de pyrrhotine (66,0 à 68,2 m).

Le sondage KI-07-09 débute, de 22,7 à 59,2 mètres, dans une séquence de lave de composition mafique à intermédiaire schisteuse et carbonatisée, identique à celle recoupée dans la majorité du sondage KI-07-08. Il se poursuit jusqu'à 228,4 mètres, comme le KI-07-08, dans la même séquence sédimentaire intercalée de nombreux dykes de composition felsique à porphyres de quartz avec une matrice de granulométrie fine séricitisée. Ces dykes ont des épaisseurs de quelques mètres à plus de 16,0 mètres (68,9 à 84,8 mètres) et ils sont plus nombreux dans la seconde moitié de la séquence sédimentaire. Un horizon conglomératique finit cette séquence sédimentaire. Il contient des blocs de 0,5 à plus de 6,0 centimètres, de laves de composition felsique à mafique ainsi que des blocs de chert, dans une matrice de type wacke. Il marque certainement la base de cette séquence sédimentaire. Le sondage se termine, de 228,4 à 312,0 mètres, dans une lave de composition mafique schisteuse, de granulométrie fine. Quelques dykes gabbroïques et dioritiques porphyriques recoupent cette unité. Les laves sont généralement magnétiques avec la présence de 1 à 3 % de magnétite disséminée. Après 260,0 mètres, le gradient de métamorphisme augmente avec l'apparition de fine biotite et de quelques aiguilles d'amphiboles. La zone de déformation intense observée dans le sondage KI-07-08 se poursuit dans les sédiments avec une intensité moyenne. La minéralisation dans les sédiments est surtout composée de 1 à 2 %, à localement 5 %, de pyrrhotine et pyrite disséminées dans la schistosité ou associées avec les veinules de quartz-carbonates. Les dykes porphyriques contiennent eux aussi les mêmes sulfures finement disséminés.

Le sondage KI-09-10 représente la suite de la section au sud du KI-07-09. Il recoupe, de 24,6 à 69,4 mètres la fin de la même séquence sédimentaire que celle dans le sondage KI-07-09 avec l'extension de l'horizon conglomératique. Il se poursuit, de 69,4 à 277,9 mètres, dans des laves de composition mafique schisteuse, à grain fin et magnétique avec la présence de 1 à 3 % de magnétite disséminée. Ces laves sont intercalées d'horizons gabbroïques de granulométrie moyenne à grossière et de dykes intermédiaires à felsiques avec porphyres de feldspath et un peu de quartz. Le gradient de métamorphisme augmente à proximité du contact des laves ultramafiques avec l'apparition de fine biotite. Le sondage se termine de 277,9 à 361,8 mètres, dans une volcanite de composition ultramafique à grain fin avec texture de spinifex. Deux horizons, de 3,4 et 5,0 mètres, d'argilite graphiteuse sont intercalés dans les laves ultramafiques. Quelques petites zones de cisaillements à chlorite, serpentine et carbonates recoupent l'ultramafique. La minéralisation consiste principalement en un peu de pyrrhotine et pyrite, 1 à 2 %, disséminées dans les sédiments, plus particulièrement les argilites graphiteuses et les laves les plus schisteuses. Certains des dykes porphyriques contiennent des traces de chalcopryrite fine erratique dans la matrice. La plus haute teneur en or de ce sondage est de 125 ppb Au sur 1,5 mètre associée à l'horizon conglomératique. Plusieurs teneurs anormales en cuivre, de 400 ppm à 884 ppm, sont associées ou aux épontes des dykes porphyriques, entre 110,0 et 200,0 mètres. De plus, une zone avec 20 % de veinules de quartz-carbonate et pyrite-chalcopryrite, a obtenu des teneurs de 22,2 g/t Ag, 0,31 % Cu et 0,34 % Zn sur 0,80 mètre (de 244,7 à 245,5 mètres).

## **Méthode d'échantillonnage et approche**

### ***Échantillons de surface à la volée (ou choisis)***

Les échantillons ont été cueillis sur des affleurements montrant de l'altération, de l'oxydation, des veines de quartz, des cisaillements et/ou des sulfures. Chaque échantillon prélevé est déposé dans un sac de plastique provenant d'un laboratoire accrédité étiqueté, sa localisation notée précisément sur les plans papiers.

### ***Échantillons de roche en cannelure***

Les échantillons ont été prélevés pour la plupart sur les affleurements minéralisés décapés. La longueur a été attribuée aux échantillons selon le contenu ou la présence de sulfure, d'altération et de minéralisation associée à l'horizon lithologique porteur ou hôte. Les échantillons ont généralement été sciés perpendiculaires à la foliation  $S_1$  et sur une longueur variant de 0,58 mètre à 1,57 mètres.

### ***Échantillons de carotte de forage***

Les échantillons sont marqués sur la carotte et celle-ci est coupée en deux à l'aide d'une scie diamantée à quatre (4) lames. Ces moitiés de carottes de forage seront échantillonnées sur des longueurs variant entre 0,3 à 1,5 mètres. La première moitié est replacée dans la boîte, cette moitié est conservée comme témoin avec une étiquette comportant un numéro de contrôle. La deuxième moitié est placée dans un sac de plastique épais fourni par un laboratoire accrédité avec l'autre partie de l'étiquette.

### **Préparation, analyse et sécurité des échantillons**

- 1) De la foreuse, la carotte est transportée adéquatement jusqu'à la carothèque où elle est décrite et préparée pour l'analyse analysées par/ou assisté par un géologue accrédité (personne qualifiée selon le Règlement 43-101).
- 2) Selon un protocole d'échantillonnage préétabli, les échantillons sont marqués sur la carotte et celle-ci est coupée en deux à l'aide d'une scie diamantée. Ces moitiés de carottes de forage sont échantillonnées sur des longueurs variant entre 0,3 à 1,5 mètres. La première moitié est replacée dans la boîte, cette moitié est conservée comme témoin avec une étiquette comportant un numéro de contrôle. La deuxième moitié est placée dans un sac de plastique épais provenant d'un laboratoire accrédité avec l'autre partie de l'étiquette. Les échantillons sont par la suite acheminés au laboratoire accrédité avec la plus grande sécurité possible.
- 3) Les échantillons sont analysés pour l'or par la méthode pyroanalyse avec une finition par absorption atomique. Les résultats de plus de 1 g/t Au sont ré-analysés avec une finition gravimétrique. Une série de standards, duplicata et blancs sont insérés dans le flot des analyses allant au laboratoire accrédité.

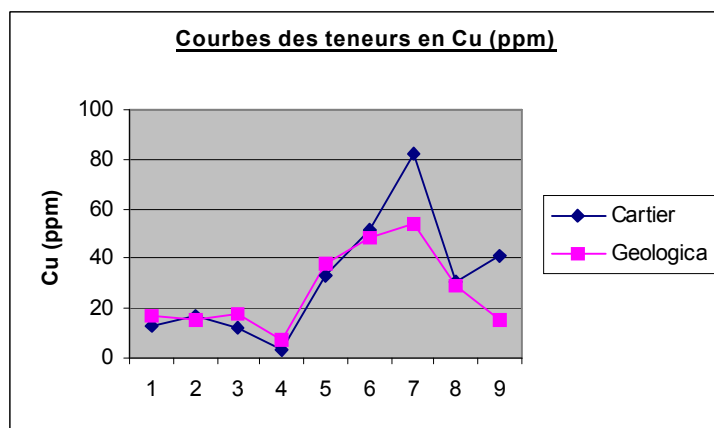
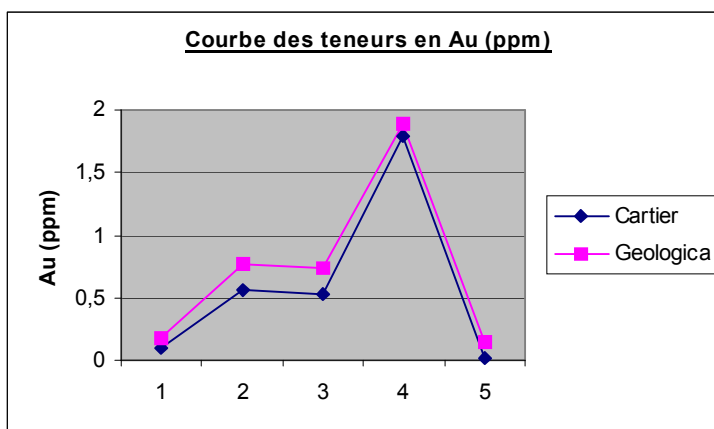
### **Vérification des données**

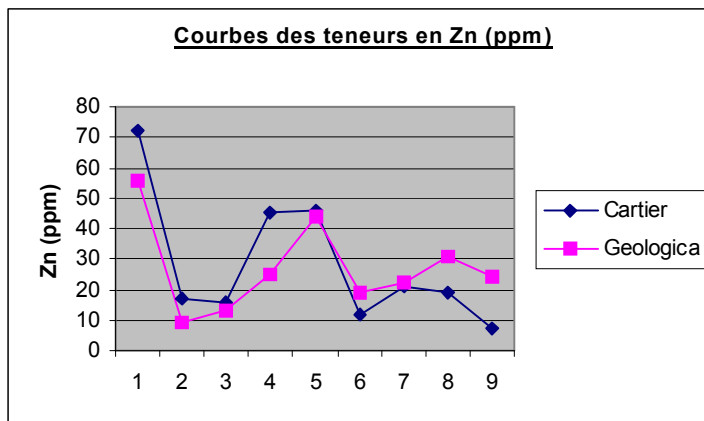
Les auteurs ont vérifié les données existantes des rapports antérieurs. Selon les éléments rapportés dans les documents statutaires, les travaux d'échantillonnage et les analyses semblent avoir été faits selon les normes en vigueur à cette époque et encore valide aujourd'hui, malgré qu'aucune procédure et méthode ne soient été décrites.

Les auteurs ont passé en revue tous les documents des travaux récents réalisés par la société et rien ne semblent non-conforme avec les normes présentement en vigueur. De plus les auteurs ont visité les sites des décapages réalisés en 2007 et revérifié par une analyse d'une deuxième demie de la carotte pour quelques intersections de forages (KI-07-03 et KI-07-04).

**Corroboration entre l'échantillonnage de Cartier et Geologica  
pour le sondage KI-07-03**

| Ressources Cartier inc. |        |       |          |          |          |          | Geologica Groupe-Conseil Inc. |        |       |          |          |          |          |
|-------------------------|--------|-------|----------|----------|----------|----------|-------------------------------|--------|-------|----------|----------|----------|----------|
| Échant. No.             | De (m) | A (m) | Au (ppm) | Ag (ppm) | Cu (ppm) | Zn (ppm) | Échant. No.                   | De (m) | A (m) | Au (ppm) | Ag (ppm) | Cu (ppm) | Zn (ppm) |
| 514191                  | 33     | 34,5  | 0,006    | 2,2      | 13       | 72       | 44526                         | 33     | 34,5  | 0,01     | < 0.5    | 17       | 56       |
| 514192                  | 34,5   | 35,7  | 0,941    | 1        | 17       | 17       | 44527                         | 34,5   | 35,7  | 1,29     | < 0.5    | 15       | 9        |
| 514193                  | 35,7   | 36,4  | 2,55     | 1,2      | 12       | 16       | 44528                         | 35,7   | 36,4  | 1,01     | < 0.5    | 18       | 13       |
| 514194                  | 36,4   | 37,8  | 0,009    | 2,1      | 3        | 45       | 44529                         | 36,4   | 37,8  | < 0.01   | < 0.5    | 7        | 25       |
| 514212                  | 67,7   | 68,9  | 0,096    | 1,9      | 33       | 46       | 44530                         | 67,7   | 68,9  | 0,18     | < 0.5    | 38       | 44       |
| 514213                  | 68,9   | 70,5  | 0,563    | 0,6      | 52       | 12       | 44531                         | 68,9   | 70,5  | 0,77     | < 0.5    | 48       | 19       |
| 514214                  | 70,5   | 72    | 0,529    | 0,7      | 82       | 21       | 44532                         | 70,5   | 72    | 0,73     | < 0.5    | 54       | 22       |
| 514215                  | 72     | 73,5  | 1,8      | 1,4      | 31       | 19       | 44533                         | 72     | 73,5  | 1,89     | < 0.5    | 29       | 31       |
| 514216                  | 73,5   | 75    | 0,015    | 0,6      | 41       | 7        | 44534                         | 73,5   | 75    | 0,14     | < 0.5    | 15       | 24       |

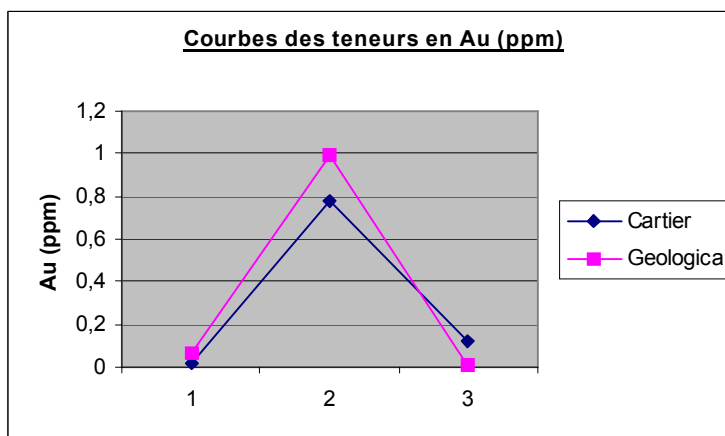


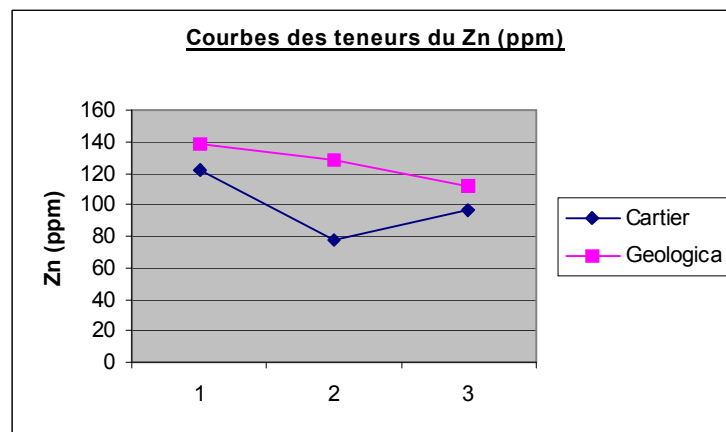
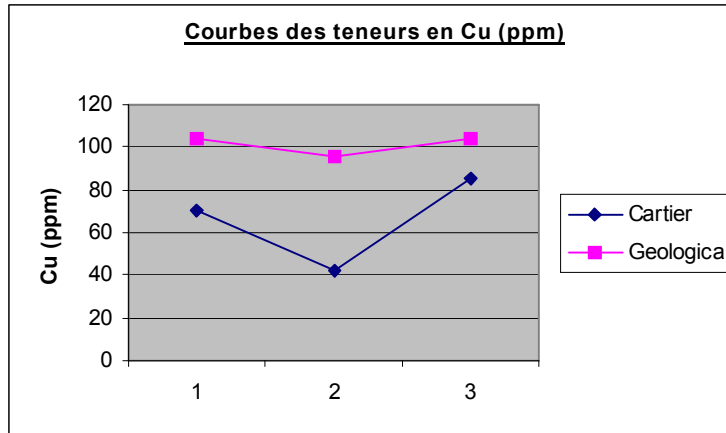


La corrélation entre les deux échantillonnages dans le sondage KI-07-03 est de 76 % pour l'or, de 87 % pour le cuivre et de 83 % pour le zinc, ce qui semble normale et acceptable. Cependant il n'y a aucune corrélation possible pour l'argent, car la disparité entre les deux séries de résultats est trop importante. La principale raison de cette disparité est que le laboratoire utilisé par Cartier (Technilab) utilise une procédure différente d'analyse qui donne une moyenne en bruit de fond (« background ») d'environ 2,0 ppm Ag. Donc lorsque l'échantillon ne contient pratiquement pas d'argent le résultat montre une valeur variable entre 0,5 et 2,0 ppm Ag; cependant lorsque l'échantillon est anomal en argent la valeur devient significative, soit plus que 2,0 ppm Ag.

**Corroborations entre l'échantillonnage de Cartier et Geologica  
pour le sondage KI-07-04**

| Ressources Cartier inc. |        |       |          |          |          |          | Geologica Groupe-Conseil Inc. |        |       |          |          |          |          |
|-------------------------|--------|-------|----------|----------|----------|----------|-------------------------------|--------|-------|----------|----------|----------|----------|
| Échant. No.             | De (m) | A (m) | Au (ppm) | Ag (ppm) | Cu (ppm) | Zn (ppm) | Échant. No.                   | De (m) | A (m) | Au (ppm) | Ag (ppm) | Cu (ppm) | Zn (ppm) |
| 514419                  | 308,2  | 309,3 | 0,016    | 3,1      | 70       | 122      | 44535                         | 308,2  | 309,3 | 0,07     | < 0.5    | 104      | 138      |
| 514420                  | 309,3  | 310,8 | 0,774    | 3,0      | 42       | 77       | 44536                         | 309,3  | 310,8 | 0,99     | < 0.5    | 96       | 128      |
| 514421                  | 310,8  | 312,0 | 0,121    | 19,9     | 85       | 96       | 44537                         | 310,8  | 312,0 | 0,01     | < 0.5    | 104      | 112      |





La corrélation entre les deux échantillonnages dans le sondage KI-07-04 est de 98 % pour l'or, de 94 % pour le cuivre et de 46 % pour le zinc, ce qui semble normale et acceptable, malgré une corrélation plus faible pour le zinc.

### **Essais de traitement des minerais et essais métallurgiques**

La rubrique 18 de l'Annexe A-1 du Règlement 43-101 ne s'applique pas. Aucun essai de traitement des minerais ni aucun essai métallurgique n'ont été effectués sur la propriété Kinojévis.

### **Estimation des ressources minérales et des réserves minérales**

La rubrique 19 de l'Annexe A-1 du Règlement 43-101 ne s'applique pas. Aucune estimation des ressources minérales et aucune estimation des réserves minérales n'ont été effectuées sur la propriété Kinojévis.

### **Exploration et aménagement**

La propriété Kinojévis et ses environs montrent un potentiel exceptionnel pour la recherche de minéralisations aurifères puisque le métallotecte structural principal de la zone de faille Porcupine-Destor traverse d'ouest en est celle-ci. Les unités géologiques consistent en alternance de coulées komatiitiques et mafiques recoupées par des dykes albitiques à omniprésence de porphyres, syénitiques et localement des horizons de brèches magmatiques ainsi que quelques lentilles de rhyolite. Cet

arrangement lithologique et les altérations qui les accompagnent est semblable à celui des mines de Kerr Addison et de Harker-Holloway en Ontario.

Quelques indices aurifères et argentifères sont reconnus dans le secteur et particulièrement sur la propriété. Le plus important, l'indice Fayolle (799,600 T @ 6,19 g/t Au) plus à l'ouest, a été foré à plusieurs reprises dans le passé et récemment par Exploration Typhon inc. où des valeurs aurifères significatives furent obtenues.

Sur la propriété Kinojévis, l'indice MacCormack a été échantillonné par le passé et plus récemment par l'un des auteurs (D. Gaudreault) et a révélé des teneurs variant de 5 ppb à plus de 7,89 g/t Au et de 0,5 g/t à plus de 19,1 g/t Ag (« échantillons choisis »). La minéralisation est associée à des zones d'altérations en fuchsite et en carbonate et se compare avantageusement aux indices aurifères reconnus le long de la faille Porcupine-Destor et plus particulièrement aux métallotectes qui caractérisent les gisements de Kerr Addison et de Hawker-Holloway en Ontario.

La faille de Porcupine-Destor, d'orientation Est-Ouest, s'étend sur près de 350 kilomètres, de Timmins en Ontario jusqu'au front du Grenville, au-nord-est de Val-d'Or (Québec). On trouve plusieurs gisements aurifères (mines Beattie, Doncheste, Duquesne, Yvan-Vézina et Davangus) sur le segment occidental de cette faille au Québec, tandis que son extension ontarienne est l'hôte des gisements Holt-McDermott, Harker-Holloway ainsi que la grande majorité des mines d'or des camps de Matheson et de Timmins. L'extension vers l'Est de la faille de Porcupine-Destor et les failles secondaires qui y sont associées constituent d'importantes cibles pour l'exploration aurifère.

Le potentiel de ce tronçon, un des plus importants métallotectes pour l'or au Québec, a été négligé par un concours de facteurs socio-historiques (reconnaissance et exploitation aurifères à l'Ouest dès les années 1910 à Timmins) et physiographiques (absence d'affleurements rocheux). En effet le couloir de prospection qui couvre la propriété Kinojévis est quasi-totalement couvert d'un masque fluvio-glaciaire allant jusqu'à une vingtaine de mètres d'argile, sable et gravier, effet écran non négligeable pour nos prospecteurs du siècle dernier.

Il y a toutes les raisons de croire que le contexte géologique du secteur de Duparquet, adjacent à l'Ouest de la propriété Kinojévis, tel que le décrit dans le rapport de M. Legault et al. (ET 2006-01) du MRNFPQ se répète sur la propriété. Afin de découvrir des gisements d'intérêt économique, la première phase de travaux d'exploration proposés sur la propriété est d'acquérir beaucoup plus de données géologiques (lithologies, structures (plomberie) et d'analyses lithogéochimiques (altérations)) sur le secteur de 48 kilomètres de la faille Porcupine-Destor qui constitue la propriété. Ces nouvelles données permettront dans un premier temps de cerner des secteurs cibles pour la minéralisation aurifère, lesquels feront par la suite l'objet de travaux plus détaillés.

Les travaux récents sur la propriété Kinojévis ont permis dans un premier survol de confirmer le potentiel minéralisateur de la structure E-O le long de la rivière Kinojévis. Les sondages réalisés sous forme de coupes stratigraphiques ont permis jusqu'à présent de caractériser le potentiel à la fois aurifères et de métaux de base de cette grande propriété. En résumé, la propriété Kinojévis consiste d'explorer pour l'or et les métaux de base, un secteur de 48 kilomètres de la faille Porcupine-Destor reconnue comme l'un des plus importants métallotectes aurifères au Québec et en Ontario. La propriété représente 1/8 des 350 kilomètres de cette structure, soit 1/4 de la portion québécoise. Ce secteur a été négligé par le passé à cause du recouvrement glaciaire. Son potentiel n'en demeure pas moins l'un des meilleurs en Abitibi.

L'emphase sera mise sur l'utilisation de la géochimie des roches pour détecter, caractériser et évaluer les zones d'altération typiquement associées avec la minéralisation aurifère recherchée dans cet environnement géologique spécifique (structures, altérations et minéralisations aurifères). Aussi la poursuite des travaux de sondages, en coupe stratigraphique afin de bien caractériser la stratigraphie du secteur et une meilleure compréhension du contexte minéralisateur de cette grande propriété. Les travaux devront être poursuivis en deux phases dont la seconde sera conditionnelle aux résultats de la première.

## PHASE 1: TRAVAUX D'EXPLORATION DE BASE

### POURSUIVRE LA RECONNAISSANCE GÉOLOGIQUE DE LA PROPRIÉTÉ

|                                                                                                                                                                                                          |                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| • Levé de Polarisation Provoquée sur des coupes préétablies le long de la propriété<br>(100 km @ 1200 \$/km)                                                                                             | 120 000 \$          |
| • Sections de forage carottier à diamant complémentaires sur les cibles<br>stratigraphiques, structurales, géologiques, géochimiques et géophysiques<br>7 500 m @ 125 \$ / m (tout inclus <sup>1</sup> ) | 937 500 \$          |
| • Analyse et traitement des échantillons lithogéochimiques<br>(1 000 échantillons)                                                                                                                       | 70 000 \$           |
| • Rapport de travaux incluant : digitalisation et intégration des<br>données.                                                                                                                            | 30 000 \$           |
| Sous-total Phase 1:                                                                                                                                                                                      | 1 157 500 \$        |
| Administration (~5%) :                                                                                                                                                                                   | 57 875 \$           |
| Imprévus (~10%) :                                                                                                                                                                                        | 121 625 \$          |
| <u>Total Phase 1:</u>                                                                                                                                                                                    | <u>1 337 000 \$</u> |

### PHASE 2: FORAGES COMPLÉMENTAIRES (CONDITIONNEL AUX RÉSULTATS DE LA PHASE 1)

|                                                                                                                                                                             |                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| • Forage carottier à diamant sur les cibles prioritaires<br>12 000 m @ 125 \$ / m (tout inclus <sup>2</sup> )                                                               | 1 500 000 \$        |
| • Rapport de travaux incluant : digitalisation, intégration et modélisation des<br>données avec utilisation des logiciels, géologie, Gemcom,<br>Autocad, ArcView et autres. | <u>100 000 \$</u>   |
| Sous-total Phase 2 :                                                                                                                                                        | 1 600 000 \$        |
| Administration (~5%) :                                                                                                                                                      | 80 000 \$           |
| Imprévus (~10%) :                                                                                                                                                           | 168 000 \$          |
| <u>Total Phase 2:</u>                                                                                                                                                       | <u>1 848 000 \$</u> |
| <u>TOTAL BUDGET:</u>                                                                                                                                                        | <u>3 185 000 \$</u> |

## **DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS**

La société n'a versé aucun dividende depuis sa constitution. Il n'est pas prévu que des dividendes soient versés sur les actions de la société dans un avenir immédiat ou prévisible. À l'exception des tests de solvabilité et des tests comptables prévus à la LCQ, il n'existe actuellement aucune autre restriction qui pourrait empêcher la compagnie de payer des dividendes.

xxviii

<sup>1</sup> Mobilisation, démobilitation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

<sup>2</sup> Mobilisation, démobilitation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

## STRUCTURE DU CAPITAL

### Capital autorisé

Le capital autorisé de la société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 31 décembre 2007, 16 550 000 actions ordinaires étaient émises et en circulation.

### Actions ordinaires

Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir l'avis de convocation aux assemblées des actionnaires de la société, d'y assister et d'exercer un droit de vote par action à chacune de ces assemblées. Les porteurs d'actions ordinaires n'ont pas de droits de vote cumulatifs à l'égard de l'élection des administrateurs et, par conséquent, les porteurs de la majorité des actions ordinaires pouvant exercer leurs droits de vote dans le cadre de l'élection des administrateurs peuvent élire l'ensemble des administrateurs se présentant à des fins d'élection. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes au prorata, le cas échéant, au fur et à mesure que ceux-ci sont déclarés par le conseil d'administration, selon son appréciation, à partir des fonds légalement disponibles à cette fin et en cas de liquidation, de dissolution ou de cessation des activités de la société, et ils ont le droit de recevoir leur quote-part proportionnelle de l'actif net de la société après le paiement des créances et des autres éléments de passif, dans chaque cas, sous réserve des droits, des privilèges, des restrictions et des conditions se rattachant à toute autre série ou catégorie d'actions ayant priorité de rang ou au prorata avec les porteurs d'actions ordinaires en ce qui concerne les dividendes ou la liquidation. Les actions ordinaires ne comportent aucun droit de préemption, de souscription, de rachat ou de conversion, pas plus qu'ils ne comportent de dispositions relatives à un fonds d'amortissement ou à un fonds de rachat.

Le tableau suivant présente la structure des capitaux propres et du passif à long terme de la société au 31 décembre 2007.

| Désignation des titres    | Montant autorisé | En cours au 31 décembre 2007 |
|---------------------------|------------------|------------------------------|
| Dette à long terme        |                  | 0 \$                         |
| Passifs d'impôts futurs   |                  | 404 262 \$                   |
| Capitaux propres          |                  | 5 538 993 \$                 |
| Capital-actions           | Illimité         | 5 278 821 \$                 |
| Options d'achat d'actions |                  | 292 310 \$                   |
| Bons de souscription      |                  | 633 504 \$                   |
| Déficit                   |                  | (665,642 \$)                 |

## STRUCTURE DU CAPITAL-ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ SUR UNE BASE PLEINEMENT DILUÉE

Le tableau suivant décrit et résume la structure de capital-actions de la société au 31 décembre 2007 sur une base pleinement diluée :

|                                                                                                       | Nombre d'actions ordinaires | Pourcentage  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------|
| Titres émis et en circulation                                                                         | 16 550 000                  | 73,83 %      |
| Titres réservés pour émission en vertu des options de Desjardins et des options de Pacific            | 936 000                     | 4,64 %       |
| Titres réservés pour émission en vertu des bons de souscription émis dans le cadre du placement privé | 4 000 000                   | 17,85 %      |
| Titres réservés pour émission en vertu des options octroyées aux termes du régime d'options           | 1 200 000                   | 3,68 %       |
| <b>Total</b>                                                                                          | <b>22 686 000</b>           | <b>100 %</b> |

## MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

### Cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente l'information relative au cours des actions de la société à la cote de la Bourse pour chaque mois ou, le cas échéant, partie de mois de l'exercice terminé le 31 décembre 2007 :

| Période                 | Haut    | Bas     | Volume  |
|-------------------------|---------|---------|---------|
| Du 8 au 25 janvier 2007 | 0,55 \$ | 0,37 \$ | 441 000 |
| Juin 2007               | 1,00 \$ | 0,76 \$ | 453 500 |
| Juillet 2007            | 1,22 \$ | 0,76 \$ | 657 500 |
| Août 2007               | 1,15 \$ | 0,77 \$ | 437 740 |
| Septembre 2007          | 0,97 \$ | 0,75 \$ | 424 100 |
| Octobre 2007            | 0,83 \$ | 0,65 \$ | 600 530 |
| Novembre 2007           | 0,72 \$ | 0,62 \$ | 825 175 |
| Décembre 2007           | 0,64 \$ | 0,57 \$ | 284 500 |

### Placements antérieurs

Pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2007, 10 350 000 actions de la société ont été émises comme suit:

| Date         | Nombre d'actions         | Prix d'émission par action | Prix d'émission global | Nature de la contrepartie reçue |
|--------------|--------------------------|----------------------------|------------------------|---------------------------------|
| 31 mai 2007  | 2 200 000 <sup>(1)</sup> | 0,45 \$                    | 990 000 \$             | Acquisition de propriétés       |
| 31 mai 2007  | 8 000 000 <sup>(2)</sup> | 0,50 \$                    | 4 000 000 \$           | Comptant                        |
| 07 août 2007 | 50 000 <sup>(3)</sup>    | 0,25 \$                    | 12 500 \$              | Comptant                        |
| 14 août 2007 | 100 000 <sup>(3)</sup>   | 0,25 \$                    | 25 000 \$              | Comptant                        |

(1) Actions émises à l'occasion de l'acquisition des propriétés.

(2) Actions émises dans le cadre de l'opération admissible.

(3) Levées d'options d'achat d'actions.

## TITRES ENTIÉRCÉS DE LA SOCIÉTÉ

Le tableau suivant présente le nombre de titres détenus de la société qui étaient assujettis à un entiercement auprès de Compagnie Trust CIBC Mellon au 31 décembre 2007 :

| Nom et municipalité de résidence du porteur de titres    | Désignation de la catégorie | Nombre de titres entiercés | Pourcentage de la catégorie |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Mincor Québec inc. <sup>(1)</sup><br>Québec (Québec)     | Actions ordinaires          | 100 000                    | 0,60 %                      |
| Capital Maximus inc. <sup>(2)</sup><br>Québec (Québec)   | Actions ordinaires          | 100 000                    | 0,60 %                      |
| Claude St-Jacques<br>Québec (Québec)                     | Actions ordinaires          | 100 000                    | 0,60 %                      |
| Jean Carrière<br>Westmount (Québec)                      | Actions ordinaires          | 100 000                    | 0,60 %                      |
| Fanny Benoit<br>Val-d'Or (Québec)                        | Actions ordinaires          | 100 000                    | 0,60 %                      |
| Minière Grayton inc. <sup>(3)</sup><br>Val-d'Or (Québec) | Actions ordinaires          | 425 000                    | 0,60 %                      |
| Jean Descarreaux<br>Val-d'Or (Québec)                    | Actions ordinaires          | 400 000                    | 0,60 %                      |
| Mathieu Piché<br>Coteau-du-Lac (Québec)                  | Actions ordinaires          | 275 000                    | 1,66 %                      |

(1) Détenue en propriété exclusive par André Gaumond, ex-président de la société.

(2) Détenue en propriété exclusive par Mario Jacob, secrétaire de la société.

(3) Détenue en propriété exclusive par Philippe Cloutier, président de la société.

| Désignation de la catégorie                                                          | Nombre de titres entiercés | Pourcentage de la catégorie <sup>(1)</sup> |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------------------------------------------|
| Actions ordinaires entiercées en vertu de la convention d'entiercement de la société | 1 100 000 <sup>(1)</sup>   | 6,65 %                                     |
| Actions ordinaires entiercées en vertu de la convention d'entiercement de la Bourse  | 500 000 <sup>(2)</sup>     | 3,02 %                                     |

(1) En vertu de la convention d'entiercement de St-Pierre, 250 000 actions ordinaires entiercées ont été libérées dès la publication du bulletin final de la Bourse du 6 juin 2007 (la «**libération initiale**»), 250 000 actions ordinaires ont été libérées le 6 décembre 2007 et 250 000 actions ordinaires seront libérées à intervalles de six (6) mois par la suite, le 12<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> mois suivant la libération initiale.

(2) Les vendeurs ont conclu la convention d'entiercement de la Bourse avec Compagnie Trust CIBC Mellon et la compagnie en vertu de laquelle ils ont entiercé un total de 2 200 000 actions ordinaires de la compagnie auprès de Compagnie Trust CIBC Mellon. 25 % des titres entiercés ont été libérés dès la publication du bulletin final de la Bourse du 6 juin 2007, et la convention d'entiercement de la Bourse prévoit que 25 % des titres entiercés seront libérés à intervalles de six (6) mois par la suite.

## ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

### Généralités

Le nom des administrateurs et dirigeants de la société, leur municipalité de résidence, leur position actuelle et leur occupation principale, le nombre et le pourcentage des actions ordinaires de la société détenues par chaque administrateur et dirigeant de la société sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| Nom et municipalité de résidence                      | Principale occupation au cours des 5 dernières années | Actions ordinaires véritablement détenues | Pourcentage de toutes les actions émises et en circulation |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Philippe Cloutier<br>Val-d'Or (Québec)                | Géologue                                              | 864 500 <sup>(3)</sup>                    | 5,22 %                                                     |
| Jean Descarreaux<br>Val-d'Or (Québec)                 | Géologue                                              | 800 000                                   | 4,83 %                                                     |
| Mario Jacob <sup>(1)(2)</sup><br>St-Nicolas (Québec)  | Président de Capital<br>Maximus inc.                  | 200 000 <sup>(4)</sup>                    | 1,21 %                                                     |
| Daniel Massé <sup>(1)(2)</sup><br>Québec (Québec)     | Administrateur                                        | 0                                         | 0 %                                                        |
| Jean Carrière <sup>(1)(2)</sup><br>Westmount (Québec) | Avocat                                                | 190 000                                   | 1,15 %                                                     |
| Jean-Yves Laliberté<br>Rouyn-Noranda (Québec)         | Vice-président finances                               | 300 000                                   | 1,81 %                                                     |

(1) Membre du comité de vérification.

(2) Membre du comité de rémunération et de la relève.

(3) Détenues par Minière Grayton inc., une compagnie privée détenue en propriété exclusive par Philippe Cloutier.

(4) Détenues par Maximus Capital inc., une compagnie privée détenue en propriété exclusive par Mario Jacob.

Chacun des administrateurs de la société demeurera en fonction jusqu'à l'assemblée annuelle suivante des actionnaires ou jusqu'à l'élection ou la nomination de son successeur.

### Biographie sommaire

#### *Philippe Cloutier, géo.*

Détenteur d'un baccalauréat ès sciences en géologie obtenu en 1988 de l'Université de Montréal et d'un certificat en gestion des ressources humaines, Philippe Cloutier oeuvre dans le domaine de l'exploration minière depuis 20 ans. Philippe Cloutier a fondé et occupe le poste de président de Minière Grayton inc., une compagnie de services et de développement pour l'industrie minière, depuis décembre 2003. Ses champs de compétences incluent l'ensemble des activités de gestion des programmes et projets d'exploration minière, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes visant à identifier de nouvelles opportunités d'affaires et de nouveaux projets. Philippe Cloutier a développé ses aptitudes de travail auprès de diverses entreprises œuvrant dans le domaine minier, telles que Noranda inc., où il a occupé le poste de géologue de projet de 1989 à 1992, Aur Ressources inc., un producteur minier, où il a occupé le poste de géologue senior de septembre 1996 à décembre 2003 et de SOQUEM inc., où il a agi à titre de géologue de projets d'octobre 1994 à septembre 1996. De 2004 à 2006, il a agi à titre de vice-président exploration au sein de Corporation Minière Alexis, une société d'exploration minière. Il se spécialise dans la recherche des gisements Cu-Zn et Au. Philippe Cloutier est responsable de la découverte du gisement Cu-Zn de Bell-Allard Sud (3.4 Mt @ 1.26 % Cu, 13.94 % Zn, 0.67g/t Au, 42.34g/t Ag, Matagami) et a participé aux découvertes de Montbray et West Ansil à Rouyn-Noranda, Québec à titre de vice-président chez Corporation minière Alexis. Depuis septembre 2002, il est membre du comité d'inspection professionnel de l'Ordre des Géologues du Québec. De plus, Philippe Cloutier est administrateur de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) et administrateur de la Chambre de commerce de Val-d'Or, Québec.

***Jean Descarreaux, Ph.D., géo.***

Dr Jean Descarreaux est gradué en géologie de l'Université de Montréal (B.Sc. 1964 et M.Sc. 1966) et de l'Université Laval (Ph.D. 1973). Sa thèse de doctorat s'intitulait « La géochimie des roches volcaniques de l'Abitibi ». Il possède 44 années d'expérience dans le domaine de l'exploration et de la mise en valeur de gisements miniers. Tout au long de sa carrière, il a été géologue-conseil auprès de sociétés minières et d'exploration, juniors et majeures au Canada et à l'étranger. Il a participé à titre de conseiller à des découvertes de gisements d'or et de métaux de base (soit les gisements Golden Pond et Estrades dans la région de Casa Berardi, au Québec). La communauté géoscientifique a reconnu et récompensé Jean Descarreaux pour ses travaux de recherche de base sur l'application de la lithogéochimie comme outil de prospection. Il a également été le président fondateur de Ressources Claude inc. de décembre 1980 à septembre 1983 et un collaborateur dans la mise sur pied de plusieurs sociétés d'exploration minière. Jean Descarreaux a occupé divers postes au sein d'organismes publics reliés à l'industrie, comme l'Association des prospecteurs du Québec (président 1977-78, maintenant l'Association de l'exploration minière du Québec), la Prospectors and Developers Association of Canada (membre du conseil d'administration 1978 à 1984), membre du conseil d'administration de l'Institut de recherche en exploration minérale de l'Université de Montréal et de l'Université McGill (1984 à 1986) et récemment membre du conseil d'administration (2001 à 2006) de SIDEX (Société d'investissement dans la diversification de l'exploration). Jean Descarreaux est prospecteur indépendant depuis 1998.

***Mario Jacob, LL.B***

Mario Jacob est président et administrateur de Maximus Capital inc., une compagnie de consultation en financement d'entreprises et réorganisation corporative. Il est avocat et membre du Barreau du Québec depuis 1995. Il est secrétaire et administrateur de Corporation Power Tech inc., une société spécialisée dans la fabrication de machinerie lourde inscrite à la cote de la Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** ») et administrateur de Mines Virginia inc., une société d'exploration minière inscrite à la cote de la Bourse de Toronto. Il a été administrateur, président et chef des services financiers de mars 2006 à octobre 2006 de Capital DCB inc., une société de capital de démarrage inscrite à la Bourse qui a réalisé son opération admissible avec Opsens inc. Depuis octobre 2006, il est administrateur d'Opsens inc., une entreprise spécialisée dans le développement et la production de capteurs à fibre optique. Il a été administrateur et président de la société de capital de démarrage Dufort Capital inc. devenue Groupe Odésia inc. suite à la réalisation de son opération admissible de mai 2005 à décembre 2005. Il a été administrateur et secrétaire de la société de capital de démarrage Les Investissements Rasa inc. devenue Groupe Fortune 1000 inc. (aujourd'hui Fortsum Solutions d'affaires inc.) suite à la réalisation de son opération admissible de janvier 2003 à août 2004 et de Capital SLC inc. devenue Conporec inc. de septembre 2003 à juin 2005. Il a été vice-président et administrateur de LBJ Partenaires inc., société privée de gestion d'octobre 2000 à octobre 2004. Il a été associé chez Flynn, Rivard, avocats de janvier 1996 à octobre 2000. Il a été secrétaire corporatif de Ressources Plexmar inc., une société d'exploration minière de janvier 2002 à février 2005 et de Lyrtech inc. d'août 2000 à juin 2001, toutes deux inscrites à la cote de la Bourse.

***Daniel Massé, Adm.A., Pl. Fin.***

Daniel Massé est diplômé de l'Université Laval où il a obtenu un B.Sc spécialisé en actuariat (1989) et un certificat en administration-finance (1990). Daniel Massé est président de DM Actuariat inc. (firme spécialisée en évaluation financière de dommages corporels) depuis mars 2006 et de Groupe Financier Massé inc. (cabinet de services financiers et de planification financière) depuis mars 1996 où il œuvre à titre de planificateur financier et de conseiller en sécurité financière. Daniel Massé est membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec depuis janvier 1993, de l'Institut québécois de planification financière depuis juillet 1993 et du Regroupement des consultants en avantages sociaux du Québec. Il est membre indépendant du comité de retraite de SOQUEM depuis 2007. Daniel Massé a également occupé divers rôles dans plusieurs organisations publiques, telles qu'à la Chambre de commerce de Val-d'Or (président de 2004 à 2006), à la Fédération des chambres de commerce du Québec (administrateur de 2004 à 2006) et à la Fondation du Centre Hospitalier de Val-d'Or (secrétaire en 1999 et président de

2000 à 2003). Il a également présidé la réalisation de La Cité de l'Or, la conversion de l'ancienne mine Lamaque en site touristique (président de 1991 à 1996).

#### ***Jean Carrière, LL.B***

Jean Carrière agit à titre de consultant stratégique pour diverses entreprises oeuvrant dans divers secteurs émergents. Il est avocat et membre du Barreau du Québec depuis décembre 1996. Il a pratiqué en droit corporatif et en droit commercial dans divers cabinets juridiques, initialement chez Guy et Gilbert, société en nom collectif, de décembre 1996 à août 1998 et ensuite chez Legault Joly de septembre 1998 à février 1999. Par la suite, de février 1999 à octobre 2003, il a été à l'emploi de Bell Canada et de ses filiales, initialement à titre de conseiller juridique pour les secteurs couvrant les annuaires publicitaires, les nouveaux médias et le commerce électronique et ensuite comme directeur principal – développement corporatif et alliances stratégiques pour le portail interentreprises exploité par Bell Canada. Monsieur Carrière est diplômé de l'Université Concordia à la suite de l'obtention d'un baccalauréat ès arts en mai 1990 et d'une maîtrise ès arts en octobre 1992 en sciences politiques. Il a également obtenu en mai 1995 sa licence en droit civil de l'Université d'Ottawa.

#### ***Jean-Yves Laliberté***

Jean-Yves Laliberté détient un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue obtenu en 1985 et est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec depuis 1988. De 1994 à 2006, il a été vice-président finances de Mines Richmond inc., un producteur minier, de La Société minière Louvem inc., également producteur minier. Depuis mars 2006, il est consultant pour diverses sociétés et a agit à titre de chef des finances de Scorpio Mining Corporation de avril 2006 à avril 2007. Il est également administrateur de Ressources Pershimco inc. et de X-Ore inc., sociétés d'exploration minière.

#### ***Philippe Berthelot, géo.***

Détenteur d'un baccalauréat ès sciences en géologie obtenu en 1984 de l'Université du Québec à Montréal, Philippe Berthelot œuvre dans le domaine de l'exploration minière depuis 24 ans. Ses champs de compétences incluent l'ensemble des activités de gestion des programmes et projets d'exploration minière, l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes visant à identifier de nouveaux projets. Philippe Berthelot a développé ses aptitudes de travail auprès de diverses entreprises oeuvrant dans le domaine minier, telles que Mines de Métaux Abitibi Ltée (1987-88) où il a agit à titre de géologue sénior de projet, et de 2004 à juin 2007 il a agit à titre de consultant pour Corporation Minière Alexis où il était responsable des projets aurifères de Cadillac, du camp minier de Rouyn ainsi que du projet minier Lac Pelletier. M. Berthelot est aussi fondateur de Ressources Nomans inc., une compagnie privée qui a transféré ses actifs à Corporation minière Niogold en 2002.

#### **Interdiction d'opérations sur valeurs ou faillite d'une société**

Au cours des 10 années avant la date de la présente notice annuelle, aucun des administrateurs, dirigeants ou promoteur de la société, ou un porteur de titres devant détenir suffisamment de titres de la compagnie pour influencer de façon importante sur le contrôle de celui-ci, a été un administrateur, un dirigeant ou un promoteur d'une autre personne physique ou morale qui, pendant que la personne exerçait cette fonction,

- a) soit a fait l'objet d'une interdiction d'opérations sur valeurs ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières applicable pendant plus de 30 jours consécutifs; ou
- b) soit a fait faillite, a fait une proposition concordataire aux termes de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, a été poursuivi par ses créanciers, a conclu un concordat ou un compromis avec eux, a intenté des poursuites contre eux, et aucun séquestre, séquestre-gérant ou syndic de faillite n'a été nommé pour détenir ses biens.

## **Amendes ou sanctions**

Aucun administrateur, dirigeant, promoteur de la société ou un porteur de titres détenant suffisamment de titres de la société pour influencer de façon importante sur le contrôle de celle-ci ne s'est vu imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal aux termes de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières ou n'a conclu d'entente de règlement avec celle-ci ni ne s'est vu imposer toute autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation ou d'autoréglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante par un porteur de titres raisonnable ayant à prendre une décision concernant l'opération.

## **Faillite personnelle**

Aucun administrateur, dirigeant ou promoteur de la compagnie ou encore un porteur de titres détenant suffisamment de titres de la compagnie pour influencer de façon importante sur le contrôle de celui-ci, ou une société de portefeuille personnelle de l'une de ces personnes n'a, au cours des dix années ayant précédé la date de la déclaration, fait faillite, fait une proposition concordataire aux termes de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, n'a été poursuivi par ses créanciers, n'a conclu un concordat ou un compromis avec eux, n'a intenté des poursuites contre eux, ou ni qu'un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite n'a été nommé pour détenir ses biens.

## **Conflits d'intérêts**

Certains des administrateurs et des dirigeants de la société pourraient être exposés à des conflits d'intérêts dans le cadre de l'exploitation de la société. Certains des administrateurs et des dirigeants participent ou continueront de participer aux activités de sociétés ou d'entreprises qui peuvent être en concurrence avec la compagnie. Par conséquent, il pourrait y avoir des circonstances où certains des administrateurs, des dirigeants et du promoteur seront en concurrence directe avec la compagnie. Les conflits d'intérêts, s'il y a lieu, feront l'objet des procédures et des recours qui sont prévus à la Partie IA de la LCQ.

## **PROMOTEURS**

Entre la date de la constitution de la société (17 juillet 2006) et la date de clôture de l'opération admissible (31 mai 2007), André Gaumond pouvait être considéré comme le promoteur de la société, alors une SCD, compte tenu de son rôle dans l'organisation et la gestion de cette dernière. André Gaumond exerce indirectement une emprise ou un contrôle sur 190 000 actions ordinaires de la société.

Depuis le 31 mai 2007, Philippe Cloutier, le président de la société, peut être considéré comme son promoteur, compte tenu de son rôle dans l'organisation et la gestion de ses affaires.

Dans le cadre de l'acquisition, laquelle fut négociée à distance, Minière Grayton inc., une compagnie privée détenue en propriété exclusive par Philippe Cloutier, a reçu le 31 mai 2007 850 000 actions ordinaires de la société au prix de 0,45 \$ l'action.

De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la société a acquis de Minière Grayton inc. du matériel d'exploration en contrepartie d'une somme de 2 204 \$.

## **POURSUITES**

Il n'existe aucun litige dans lequel la société est partie et qui porte sur ses biens ou ses propriétés.

## **MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉES DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES**

Voir la rubrique « Promoteurs » pour une divulgation de l'intérêt de membres de la direction et autres personnes intéressées dans opérations importantes.

## **AGENTS DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES**

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registre est Compagnie Trust CIBC Mellon, à sa place d'affaires située au 2001, rue University, bureau 1600, Montréal (Québec) H3A 2A6.

## **CONTRATS IMPORTANTS**

Les contrats importants conclus par la société hors du cours normal des activités pendant le dernier exercice financier terminé le 31 décembre 2007, ou avant le dernier exercice mais qui sont toujours en vigueur, sont les suivants :

1. La convention d'agent des transferts et d'agent chargé de la tenue des registres intervenue en date du 10 novembre 2006 entre la société et Compagnie Trust CIBC Mellon;
2. La convention d'entiercement de titres intervenue en date du 10 novembre 2006 entre la société, Mincor Québec inc., Capital Maximus inc., Claude St-Jacques, Jean Carrière, Fanny Benoit et Compagnie Trust CIBC Mellon;
3. L'accord de principe intervenu le 26 janvier 2007, tel que modifié le 30 mars 2007, entre la société et les vendeurs relativement à l'opération admissible proposée;
4. La convention de placement pour compte en date du 31 mai 2007 entre la société, Desjardins et Pacific dans le cadre du placement privé; et
5. La convention d'entiercement de la Bourse en date du 31 mai 2007 entre la société, les vendeurs et Compagnie Trust CIBC Mellon.

Un exemplaire des contrats mentionnés ci-dessus peut être consulté au siège de la société, situé au 851, 5<sup>e</sup> Avenue, Val d'Or, Québec J9P 1C1, pendant les heures normales d'ouverture.

## **INTÉRÊTS DES EXPERTS**

Alain-Jean Beauregard, géo., OGQ, FGAC, AEMQ et Daniel Gaudreault, ing. Géo., OJQ, AEMQ constituent des personnes qualifiées au sens du Règlement 43-101 relativement à la propriété Kinojévis.

Le rapport technique intitulé « Rapport technique selon la Norme 43-101 sur la propriété Kinojévis – Cantons Manneville, Villemontel et Figuery, Abitibi, Québec » a été préparé conformément au Règlement 43-101 et certains des renseignements de nature technique concernant les projets miniers de la société dont il est question dans la présente notice annuelle ont été tirés de celui-ci.

Ce rapport peut être consulté sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et un résumé de celui-ci est présenté dans la présente notice annuelle.

Aucune des personnes ni aucune des sociétés susmentionnées ne détenait de titres de la société, ou d'une personne ayant des liens avec celle-ci ou d'un membre du même groupe qu'elle, au moment où elle a préparé le rapport dont il est question ci-dessus ou après la préparation de celui-ci, ni n'a touché de participation, directe ou indirecte, dans des titres de la société, ou d'une personne ayant des liens avec celle-ci ou d'un membre du même groupe qu'elle, dans le cadre de la préparation de ce rapport.

Geologica Groupe-Conseil inc., ni aucun administrateur, membre de la direction ou employé de cette société, ne projette actuellement d'être élu, nommé ou embauché à titre d'administrateur, de membre de la direction ou d'employé de la société, ou d'une personne ayant des liens avec celle-ci ou d'un membre du même groupe qu'elle.

Au 31 décembre 2007, PricewaterhouseCoopers, LLP s.r.l./s.e.n.c.r.l. étaient les vérificateurs indépendants de la société.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

On peut obtenir des renseignements supplémentaires sur la société sur le site internet de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ou sur le site internet de Cartier à l'adresse [www.ressourcescartier.com](http://www.ressourcescartier.com). On peut également obtenir d'autres renseignements financiers dans les états financiers vérifiés de la société et dans le rapport de gestion s'y rapportant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

## COMITÉ DE VÉRIFICATION

### Charte et composition du comité de vérification

La charte du comité de vérification de la société est reproduite à l'annexe « A » de la présente notice annuelle. Les membres du comité de vérification de la société sont Daniel Massé, président du comité, Jean Carrière et Mario Jacob. Tous les membres qui composent le comité de vérification sont des administrateurs indépendants et possèdent des compétences financières, tel que ces termes sont définis en vertu du Règlement 52-110 sur les comités de vérification (« **Règlement 52-110** »).

### Formation et expérience pertinentes

La formation et l'expérience de chaque membre du comité de vérification pertinente à l'exercice de ses responsabilités à titre de membre du comité de vérification est la suivante :

**Jean Carrière**, administrateur de Cartier, avocat, il agit à titre de consultant stratégique pour diverses entreprises oeuvrant dans des secteurs émergents.

**Daniel Massé**, administrateur, planificateur financier. Président de DM actuariat inc., firme spécialisée en évaluation de dommages corporels, et de Groupe financier Massé Inc., cabinet de services financiers et de planification financière.

**Mario Jacob**, secrétaire et administrateur de Cartier, avocat, président et administrateur de Maximus Capital inc., une compagnie de consultation et de financement d'entreprise et de réorganisation corporative.

### Encadrement du comité de vérification

À aucun moment depuis le début du dernier exercice financier de la société, une recommandation du comité de vérification concernant la nomination ou la rémunération d'un vérificateur externe n'a pas été adoptée par le conseil d'administration de la société.

### Utilisation de certaines dispenses

À aucun moment depuis le début du dernier exercice financier de la société, la société s'est-elle prévalue de la dispense prévue à l'article 2.4 (exception pour les services non liés à la vérification de valeurs minimales) du Règlement 52-110 ou d'une dispense de tout ou partie du Règlement 52-110 accordée en vertu de la partie 8 (dispense) du Règlement 52-110.

Cependant, la société est dispensée de l'application des parties 3 (composition du comité de vérification) et 5 (obligation de déclaration) du Règlement 52-110 compte tenu qu'elle est un émetteur émergent, tel que défini en vertu du Règlement 52-110.

### **Politiques et procédures d'approbation préalables**

Le comité de vérification a adopté des politiques et des procédures particulières pour l'attribution de contrats relatifs aux services non liés à la vérification, tel que décrits dans la Charte du comité de vérification reproduite à l'annexe « A » des présentes.

### **Honoraires pour les services des vérificateurs externes**

Les honoraires facturés au cours des deux (2) derniers exercices par les vérificateurs externes de la compagnie sont indiqués ci-après.

| <b>Exercice financier<br/>terminé le</b> | <b>Honoraires de<br/>vérification</b> | <b>Honoraires pour<br/>services liés à la<br/>vérification</b> | <b>Honoraires pour<br/>services fiscaux</b> | <b>Autres honoraires</b> |
|------------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|
| 31 décembre 2007                         | 19 000 \$                             | 18 470 \$                                                      | 4 000 \$                                    | 0 \$                     |
| 31 décembre 2006                         | 14 526 \$                             | 528 \$                                                         | 0 \$                                        | 0 \$                     |

## **ANNEXE A**

### **CHARTRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

#### **1. BUTS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

Les membres du comité de vérification sont sélectionnés parmi les membres du conseil d'administration de Ressources Cartier inc. (la « compagnie »). Le comité de vérification (le « comité ») aidera le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision, reliées :

- à l'intégrité des états financiers de la compagnie;
- à ce que la compagnie se conforme aux conditions légales et réglementaires;
- à l'indépendance et qualifications du vérificateur indépendant;
- à la performance du vérificateur indépendant de la compagnie et de la fonction de vérification interne;
- à ce que la compagnie divulgue les contrôles et procédures de ses systèmes, les contrôles internes sur les rapports financiers et l'adhérence aux standards d'éthiques adoptés par la compagnie.

Le comité de vérification doit encourager l'amélioration continue et doit promulguer l'adhérence aux politiques de la compagnie, procédures et pratiques à tous les niveaux. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité entretiendra des communications ouvertes avec le conseil d'administration, la direction ainsi qu'avec les vérificateurs externes et le vérificateur interne.

#### **2. POUVOIRS**

Le conseil autorise le comité de vérification, selon l'étendue des responsabilités qui lui sont confiées, à faire ce qui suit :

- Demander les renseignements dont il a besoin à :
  - tout employé (et tous les employés sont enjointes de collaborer lorsque le comité leur adresse une demande);
  - des tiers externes.
- Obtenir des conseils de nature juridique ou autres auprès de professionnels externes;
- Inviter, lorsque cela convient, des dirigeants de l'entreprise à assister à ses réunions.

La compagnie devra défrayer les frais, ces montants étant déterminés par le comité de vérification, pour la rémunération des services rendues par le vérificateur indépendant, les conseillers que le comité a choisi d'engager et pour paiement de dépenses administratives régulières que le comité juge nécessaire pour mener à bien leur mandat.

#### **3. ORGANISATION**

##### ***Membres***

- 3.1 Le comité de vérification sera formé de trois (3) membres, tous des administrateurs n'occupant aucune fonction de direction et ces membres sont nommées par le conseil d'administration.

Chaque membre du comité est une personne autre qu'un dirigeant ou employé de la compagnie et de ses filiales ou un individu ayant une relation qui, de l'avis du conseil d'administration, peut

entraver l'exercice du jugement indépendant du membre dans l'exercice de ses responsabilités d'administrateur.

- 3.2 Tous les membres doivent posséder des compétences financières. La définition de compétence financière est la capacité de lire et comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables dans l'ensemble à ceux des questions dont on peut raisonnablement penser qu'elles seront soulevées par les états financiers de la compagnie. Le conseil d'administration déterminera s'il y a au moins un membre du comité qui se qualifie à titre d'expert financier du comité de vérification. L'existence d'un tel membre, incluant son nom et le fait qu'il est indépendant ou non doit être divulgué dans les rapports périodiques requis. Les membres du comité sont encouragés à enrichir leurs connaissances en finance et comptabilité en participant aux programmes éducationnels, incluant ceux organisés par la compagnie ou des consultants externes.
- 3.3 La durée du mandat des membres sera de 1 an, renouvelable automatiquement, à moins d'indication contraire ou de démission. À moins que le président du comité soit élu unanimement, le président du comité est désigné par voie de majorité.
- 3.4 Le quorum requis pour toute réunion sera de deux membres.
- 3.5 Le secrétaire du comité de vérification sera le secrétaire de la société ou toute autre personne nommée par le comité.

#### ***Présence aux réunions***

- 3.6 S'il le juge nécessaire, le comité de vérification pourra inviter d'autres personnes (tel le chef de la direction, le chef des services financiers et le directeur du service de vérification interne) à assister à ses réunions.
- 3.7 Faisant partie de ses responsabilités d'adopter une communication ouverte, le comité rencontrera régulièrement la direction, la personne en charge de la vérification interne et le vérificateur indépendant dans des sessions exécutives séparées et ces personnes présenteront leurs rapports lorsque appropriés.
- 3.8 Le comité se réunira régulièrement selon les besoins pour remplir leurs obligations soit par voie téléphonique ou autre. Des réunions spéciales pourront être tenues au besoin par voie téléphonique ou autre.
- 3.9 Chaque rencontre régulière sera conclue par une session exécutive des membres du comité seulement.
- 3.10 Un bref procès-verbal de chaque réunion devrait être dressé.

#### **4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS**

##### **Le comité de vérification:**

- 4.1. Doit réviser cette charte périodiquement, au moins une fois par année et faire ses recommandations des changements nécessaires au conseil d'administration.
- 4.2. Doit faire rapport périodiquement au conseil d'administration des résultats des examens entrepris et formule ses recommandations.

## **Vérification externe**

4.3. Le comité met en œuvre des moyens en vue de s'assurer de l'indépendance et des qualifications du vérificateur externe, notamment :

- i) Recommande au conseil d'administration le vérificateur externe sélectionné pour le mandat de vérification, la nomination sera soumise pour ratification par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle;
- ii) S'assurer que le vérificateur externe est indépendant dans son travail du conseil et du comité de vérification. Le comité peut recommander si requis le renvoi du vérificateur externe;
- iii) Le comité de vérification doit examiner annuellement et discuter du rapport du vérificateur externe détaillant tous les éléments qui pourraient avoir un impact sur son indépendance, et incluant tous les services rendus et les frais soumis par les vérificateurs externes. Le vérificateur externe peut être invité lors de cette discussion, s'il y a lieu;
- iv) Lorsqu'un changement de vérificateur est prévu, examiner toutes les questions liées à ce changement, notamment celles relatives à l'information que doit contenir l'avis de changement de vérificateur, tel que stipulé par les règles et règlements applicables et aux étapes à suivre pour permettre une transition ordonnée;
- v) Qu'un changement de vérificateur soit prévu ou non, examiner de manière systématique les événements à déclarer conformément aux règles et règlements applicables (désaccords, questions non réglées et consultations);
- vi) Étudier et approuver les politiques d'embauche pour les employés ou les anciens employés du vérificateur externe;
- vii) Le vérificateur externe se rapporte directement au comité de vérification;
- viii) Le rapport du vérificateur devrait être utilisé pour évaluer les qualifications du vérificateur indépendant, sa performance et son indépendance. De plus, le comité révisera l'expérience de l'associé responsable et autres membres seniors de l'équipe de vérification indépendante chaque année afin de vérifier que la rotation des associées soit exécuté tel que stipulé par les règles et règlements applicables;
- ix) Le comité de vérification verra à la résolution de désaccords entre la direction et le vérificateur externe, s'il y a lieu;
- x) Puisque certains services offerts par le vérificateur externe ne sont pas compatibles avec l'indépendance ou l'apparence d'indépendance, le comité de vérification révisé et donne une approbation préliminaire pour les services de vérification et les autres services offerts par le vérificateur externe. L'autorité d'approbation préliminaire peut être déléguée à un ou des membres désignés par le comité de vérification qui devra être présentée à la prochaine rencontre régulière du comité. L'approbation de services autres que la vérification sera divulguée aux investisseurs dans les rapports périodiques.

## **Information financière**

4.4. Le comité de vérification supervisera le processus de vérification, mettra en œuvre des moyens de vérification et de divulgation de l'information financière, notamment :

- i) La mise en place d'un système de contrôle interne, la surveillance de l'application de ce système, la révision de l'intégrité du processus de présentation d'information financière de la compagnie et de sa structure de contrôle interne et de la vérification de l'exactitude de l'information financière à divulguer;
- ii) Le comité se réunira avec le vérificateur externe et les dirigeants pour discuter et approuver les états financiers annuels vérifiés et les états financiers trimestriels, incluant les commentaires de la compagnie sous la section Discussion et analyse par la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation et tout autre dépôt avec les autorités réglementaires ou communiqué de presse concernant les résultats financiers;
- iii) Le comité doit approuver tous les documents contenant de l'information financière, vérifiée ou non, avant leur publication;
- iv) Passer en revue le plan de vérification avec le vérificateur externe et la direction;
- v) Examiner avec la direction et le vérificateur externe les changements qu'on se propose d'apporter aux principales conventions comptables et règles critiques comptables, examiner la présentation et l'impact d'incertitudes et de risques importants ainsi que les estimations et jugements importants de la direction pouvant avoir un effet important sur l'information financière. Le comité de vérification discutera de toutes les alternatives de traitements qui ont été discutés avec la direction;
- vi) Interroger la direction et le vérificateur externe concernant les questions importantes en matière d'information financière qui ont été discutées au cours de l'exercice précédent et leur solution. Le comité discutera aussi de la cédule des différences non ajustées;
- vii) Examiner les problèmes rencontrés par le vérificateur externe au cours de sa mission, notamment en ce qui a trait aux restrictions imposées par la direction ou aux questions comptables importantes sur lesquelles il y a eu désaccord avec la direction;
- viii) Passer en revue les états financiers annuels et le rapport du vérificateur externe et obtenir des explications de la direction sur tous écarts significatifs entre périodes comparatives;
- ix) Examiner la lettre post-vérification ou la lettre de recommandations du vérificateur externe ainsi que la réaction de la direction et les gestes posés pour donner suite aux lacunes constatées;
- x) Lorsque applicable, réviser l'assertion de la direction sur son évaluation de l'efficacité des contrôles internes sur la fin d'année fiscale la plus récente, examiner l'évaluation du vérificateur externe des contrôles internes ainsi que la réaction de la direction;
- xi) Passer en revue les rapports établis par le trésorier, la réaction de la direction et les gestes posés pour donner suite aux recommandations;
- xii) Examiner la nomination du membre de la direction responsable des finances et celle de tout autre cadre ayant des fonctions similaires et participant au processus de divulgation de l'information financière;
- xiii) Réviser que des procédures adéquates sont en place pour réviser la divulgation publique d'information financière de la compagnie extraite ou dérivée des ses états financiers et évaluer périodiquement que ces procédures sont adéquates;
- xiv) Se tient informer, auprès du vérificateur externe et interne, de toute faiblesse des systèmes pouvant entraîner des erreurs ou irrégularités aux niveaux de l'information

financière produite, des dérogations aux politiques comptables de la compagnie ou des lois et règlements applicables;

- xv) Réviser les effets des initiatives comptables et réglementaires, de même que les éléments hors bilan sur les états financiers de la compagnie;
- xvi) Réviser et approuver toutes les transactions entre apparentées, qui sont définies comme celles devant être divulguées.

### **Plaintes**

- 4.5 Établit une procédure concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la compagnie au sujet de la comptabilité, des contrôles internes ou de la vérification.
- 4.6 Établit une procédure concernant l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les employés de la compagnie de préoccupations touchant des points discutables en matière de comptabilité ou de vérification.

### **Code d'éthique**

- 4.7 Établit, révisé et met à jour périodiquement le code de conduite des affaires et d'éthique et la politique de dénonciation et détermine si la direction a établi un système pour renforcer l'application de ce code. Détermine aussi si le code respecte les règles et règlements applicables.
- 4.8 Révisé la surveillance que la direction fait de sa conformité avec le code de conduite des affaires et d'éthique et la politique de dénonciation, et détermine si la direction a le bon système de révision en place tel que l'information financière divulgué par la compagnie aux organisations gouvernementales et le public satisfait aux exigences légales.

### **Vérification interne**

- 4.9 Révisé les activités du département de vérification interne :
  - i) révisé et approuve le mandat du vérificateur interne;
  - ii) révisé avec le vérificateur indépendant, le département de vérification interne et la direction l'ampleur des changements ou améliorations dans les pratiques comptables ou financières qui ont été établies;
  - iii) révisé les activités, la structure de l'organisation et les qualifications de la fonction de vérification interne;
  - iv) révisé périodiquement avec le directeur de vérification interne toute difficulté importante ou désaccords avec la direction, restrictions de travail rencontrés dans le cours de son mandat.

### **Autres**

- 4.10 Révisé avec les conseillers de l'entreprise, la conformité des affaires légales, incluant les règles de sécurité corporatives des échanges commerciaux.
- 4.11 Révisé avec les conseillers de l'entreprise toute affaire légale qui pourrait avoir un impact important sur les états financiers de la compagnie.

- 4.12 Discute des politiques à l'égard de l'évaluation et de la gestion des risques, incluant les guides et politiques appropriées qui régit le processus de même les risques majeurs d'exposition financières et les étapes que la direction a entreprises pour les contrôler.
- 4.13 Dirige une évaluation annuelle de la performance concernant le but du comité, les tâches et les responsabilités décrites dans cette charte.
- 4.14 Exécute toute autre activité en rapport avec cette charte, les règlements de la compagnie et les lois gouvernementales, que le conseil d'administration juge nécessaire et appropriée.